

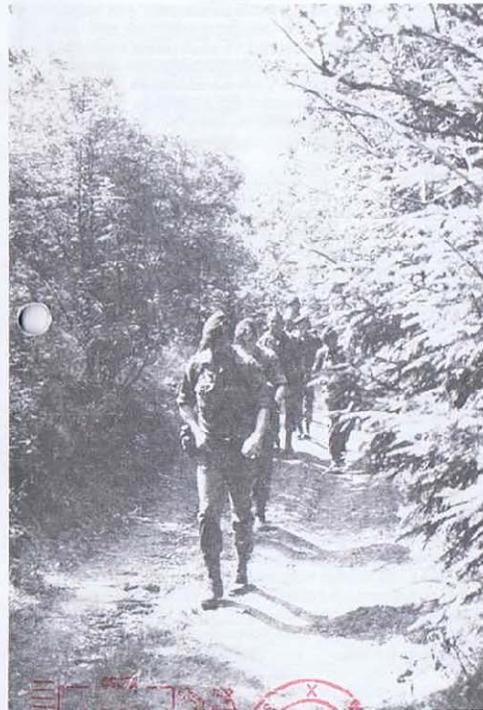


**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

**DIRECTION-REDACTION**  
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles  
Tel. : (02) 345 61 32

**ADMINISTRATION**  
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies  
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

## MSA - AN XX



Favorisée par un temps splendide, la 20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié, organisée par le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, a poursuivi d'Arlon à Vielsalm, du 26 au 29 juin - sa carrière triomphale, réunissant plus de quatre mille marcheurs.

(Photos GS/IRP)

# LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

**PRESIDENT D'HONNEUR:** Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel LEURIS  
Rue du Pénitencier 15  
5406 Waha  
Tél. (084) 21 53 45

## PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT  
Rue Gabrielle 50, Bte 2  
1180 Bruxelles  
Tél. (02) 345 61 32

## VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRIE  
Rue des Morsoux 10  
6670 Gouvy  
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART  
Rue des Rogations 86  
6900 Saint-Hubert  
Tél. (061) 19 56

Marcel JACQUES  
Rue d'Orval 22  
6820 Florenville  
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL  
Rue de Bruxelles 60  
5600 Namur  
Tél. (081) 22 34 64

## SECRETAIRE NATIONALE:

François GUIOT  
Boulevard Léopold III 19, Bte 13  
1000 Bruxelles  
Tél. (02) 216 78 79

## TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET  
Rue de Bastogne 171  
6700 Arlon - Tél. (063) 22 73 13

**C.C.P. de la trésorerie  
nationale de la Fraternelle:**  
000-0344969-37

## TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER  
Rue de Viville 41, 6700 Arlon  
Tél. (063) 22 44 68

## ADMINISTRATEURS:

### Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN  
Rue des Fusillés 21  
1340 Othignies-LLN  
Tél. (016) 41 03 31

### Administrateurs-Consellers:

Jacques ARNOULD  
Tulpenlaan 30  
1900 Overijse  
Tél. (02) 657 07 06

Colonel e.r. Louis MARLIERE  
Avenue Henrijean 15  
4880 Spa  
Tél. (087) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY  
Bosmont 4  
5340 Gesves  
Tél. (083) 67 72 18

## Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)  
Marcel ANTOINE  
Avenue Baron Fallon 13  
5000 Namur

Jean BRICART (Liège)  
Kléber CADY (Bastogne)  
Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (Bouillon)  
Auguste COLLE (Brabant)  
Emile COLSON (Bertrix)

Colonel e.r. Arthur DERILLE  
Rue du Gibet 4  
6741 Vance (Etalle)  
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)  
Joseph LADIOUSE (St-Hubert)  
Lucien MASSIN (Virton)

Désiré PIRLOT (Marche)  
René REMICHE (Neuchâteau)  
Victor SELECK (Erezée)

Jean SIBENALER (Arlon)  
Léon SPOIDENNE (Athus)  
Donia WIDART (Houffalize)

5395 Chevrotte  
Tél. (083) 21 17 50

## SECTIONS REGIONALES

**ARLON**  
C.C.P. 000-0980849-82  
Jean SIBENALER  
Rue de Desorch 128, 6700 Arlon  
Tél. (063) 22 20 93  
Secrétaire:  
Alphonse COLLETTE  
Rue de la Libération 5, 6702 Attert  
Tél. (063) 22 49 81 (privé)

**Trésorier:**  
Nicolas SIBENALER  
Avenue de Longwy 65, 6700 Arlon  
Tél. (063) 22 79 52

**ATHUS - MESSANCY -  
AUBANGE - SELANGE -  
HALANZY**  
C.C.P. 000-0701206-80  
Président:  
Léon SPOIDENNE  
Rue du Panorama 7, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 81 93

**Secrétaire:**  
André PERIN  
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 81 59

**Trésorier:**  
Jacky GERSON  
Rue de Fodange 12, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 81 13

**BASTOGNE - MARTELANGE -  
VAUX-SUR-SURE**  
C.C.P. 000-0240628-77  
Président:  
Kléber CADY  
Avenue de l'Indépendance 2  
6650 Bastogne  
Tél. (062) 21 37 66

**Secrétaire:**  
Louis ZINJE  
Avenue Roi Baudouin 39  
6650 Bastogne

**Trésorier:**  
Jean WELES  
Rue des Roches 1  
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 17 79

**BERTRIX - PALISEUL**  
C.C.P. 000-0380547-16  
Président:  
Edouard KLELS  
Grand-Place 22, 6800 Bertrix  
Tél. (061) 41 13 69

**Secrétaire-Trésorier:**  
Emile COLSON  
Champs Simon 275B  
6803 Herbeumont  
Tél. (061) 41 10 76

**BOULLON**  
C.C.P. 000-0512180-20  
Président:  
Roger HARDY  
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon  
Tél. (061) 46 67 06

**Secrétaire:**  
Joseph COLARD  
Rue Georges Lorand 21  
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

**Trésorier:**  
Clément DRAPIER  
Rue Au Dessus-de-la-Ville 9  
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

**BRABANT**  
C.C.P. 000-3352242-35  
Président:  
Albert GUSTIN  
Rue des Fusillés 21  
1340 Othignies-LLN  
Tél. (016) 41 03 31

**Secrétaire:**  
Eugène WAUTERS  
Avenue Charles-Quint 220/3  
1080 Bruxelles - Tél. (02) 468 03 57

**Trésorier:**  
Auguste COLLE  
Rue Le Tilien 9  
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

**EREZEE**  
C.C.P. 000-0818871-94  
Président:  
Victor SELECK  
Centre n° 42  
6684 Dochamp

**Secrétaire-Trésorier:**  
Roger THIRON  
Rue de Devantise 62  
6684 Dochamp - Tél. (084) 44 40 02

**ETALLE - HABAY -  
TINTIGNY**  
C.C.P. 000-0823962-44  
Président:  
Odon BODEUX  
Quais 8 - 6733 Houdeumont  
Tél. (083) 41 11 30

**Secrétaire a.i. et Trésorier:**  
Jacques RICHARD, r. Rêde 20, Hainsart  
6730 Marbais - T. (063) 41 15 97

**FLORENVILLE**  
C.C.P. 000-0804897-88  
Président:  
Roger FRANÇOIS  
Grand-Rue 15, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 10 44

**Secrétaire:**  
Joseph BACK  
Rue d'Orval 15, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 13 20

**Trésorier:**  
Marcel JACQUES  
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 13 12

**HOUFFALIZE**  
C.C.P. 000-0762137-06  
Président:  
Emile ANSELME  
Rue de la Justice 1 A  
9620 Neuchâteau  
Tél. (061) 27 88 23

**Secrétaire-Trésorier:**  
Théo LEDENT  
Route de St-Pierre 11  
9600 Libramont  
Tél. (061) 22 24 77

**HUY**  
C.C.P. 000-0718009-15  
Président:  
Emile ANSELME  
Rue Sainte-Yvette 109, 6200 Huy  
Tél. (085) 21 25 43

**Secrétaire-Trésorier:**  
Albert DISSAMBRE  
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit  
Tél. (035) 21 49 88

**LIEGE - VERVIERS**  
C.C.P. 000-0900416-62  
Président:  
Jean ERICART  
Rue des Chalets 5  
4220 Jemeppe (Seraing)  
Tél. (041) 33 84 29

**Secrétaire:**  
Mireille MGSOU  
Rue des Genêts 20, 4111 Fiemalle-Grande - Tél. (041) 33 85 31

**Trésorier:**  
Poi CHARLIER  
Rue de Bierset 51  
4330 Grâce-Hollogne

**MARCHE-EN-FAMENNE**  
C.C.P. 000-0325567-35  
Président:  
Désiré PIRLOT  
Route de Hollogne, 5406 Waha  
Tél. (084) 31 16 54

**Secrétaire-Trésorier:**  
Emile DUMONT  
Rue Hubert Gouverneur 12  
5400 Marche-en-Famenne

**NAMUR**  
C.C.P. 000-0364057-16  
Président:  
Georges GILSOUL  
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur  
Tél. (081) 22 34 64

**Secrétaire:**  
Henri BOUCHAT  
Rue Grande 52, 5180 Godinne  
Tél. (082) 61 23 03

**Trésorier:**  
Léopold MISSON  
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy (Jemeppe-sur-Sambre)  
Tél. (071) 78 57 60

**NEUFCHATEAU - LIBRAMONT**  
C.C.P. 000-0715193-12  
Président:  
René REMICHE  
Rue de la Justice 1 A  
9620 Neuchâteau  
Tél. (061) 27 88 23

**Secrétaire-Trésorier:**  
Théo LEDENT  
Route de St-Pierre 11  
9600 Libramont  
Tél. (061) 22 24 77

**SAINT-HUBERT**  
C.C.P. 000-0800173-20  
Président:  
Jean GOFFART  
Rue des Rogations 86  
6900 Saint-Hubert  
Tél. (061) 61 19 56

**Secrétaire-Trésorier:**  
Joseph LABIOUSE  
Rue du Home 24  
6900 Saint-Hubert  
Tél. (061) 61 15 42

**VIELSALM**  
C.C.P. 000-0870976-13  
Président:  
Roscius CATIN  
Rue des Combattants 8  
9690 Vielsalm  
Tél. (080) 21 64 77

**Secrétaire:**  
Julien DUMONT  
Rue de Rencheux 34  
9690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

**Trésorier:**  
Emile GOOSSE  
Avenue de la Salm 10  
9690 Vielsalm  
Tél. (080) 21 67 45

**VIRTON**  
C.C.P. 000-0729100-48  
Président:  
Lucien MASSIN  
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard  
Tél. (063) 57 73 04

**Secrétaire-Trésorier:**  
Christian BAAR  
Rue Station 22  
6762 Saint-Mard

**1<sup>re</sup> CHASSEURS ARDENNAIS**  
Rue du Pénitencier 15  
5406 Waha  
C.C.P. 000-062780-17  
Tél. (084) 31 53 45

**Président:**  
Colonel e.r. René MOINY  
**Secrétaire-Trésorier:**  
Marcel LEURIS

## Communications du Président

L'élaboration du présent bulletin a été laborieuse. L'exceptionnel retard dans sa parution est essentiellement imputable à des raisons personnelles diverses, et plus particulièrement à des difficultés de santé qui, sans revêtir un caractère grave, sont cependant fort pénibles à supporter et entravent beaucoup ma mobilité. Cet éditorial se bornera à des miscellanées.

Nos activités ont été nécessairement ralenties en juillet et août, le sommet du premier semestre ayant été constitué par le succès exceptionnel de la 20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié.

En septembre et octobre, j'ai participé à la journée à Nassogne de notre plus grande section, Houffalize, qui a une aire de rayonnement très large. La Fraternelle «Général Patton» a célébré son quarantième anniversaire à Houffalize, pour y fêter plus particulièrement le valeureux et doyen de ses commandants de compagnie, notre premier vice-président Joseph André. Le lieutenant général Triest, commandant en 1940 le 7 ChA, est devenu le parrain de la promotion 1986 à l'Ecole royale des Cadets, dont il fut le dernier commandant à Namur jusqu'au 10 mai 1940. L'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais à Liège, le 11 octobre, dont on reparlera au prochain bulletin, parfaitement organisée, avait réuni au moins cinq cents participants, dont deux ministres, MM. Gol et Hansenne, tous nos chefs de Corps, nombre d'anciens chefs de Corps et d'officiers supérieurs et des anciens venus de toutes les sections, même les plus éloignées. Le président Jean Bricart a prononcé un excellent discours; l'après-midi au Mont-Saint-Martin a été des plus animées et certains... courageux sont allés achever cette belle journée au traditionnel souper des retrouvailles de la section de Huy. Marche et Saint-Hubert ont également organisé des journées d'amitié. Enfin, le lieutenant général Liebens a présidé, le 17 octobre, la Journée de la Force terrestre, en présence notamment de tous les lieutenants généraux et généraux de l'Arme, dont «nos» généraux Chabotier et Magon. La fraternelle était représentée par le président national, le trésorier du Brabant Auguste Colle et les trois drapeaux de la section, dont celui du 10<sup>e</sup> de Ligne.

Nous nous félicitons de l'émancipation et de l'officialisation de la nouvelle section du Hainaut, tenue sur les fonts baptismaux par le Brabant qui continuera à guider ses premiers pas. C'est l'occasion de rappeler que nombre de Hennuyers se sont engagés dans les unités de Chasseurs Ardennais en 1933, 1934, et les années suivantes; que beaucoup de sous-officiers venaient de cette province et aussi beaucoup d'officiers, et plus particulièrement les généraux Descamps, Daubechies (major à Arlon dans les années 1935), Bourgeois, Champion, des officiers supérieurs dont les colonels André et Charles Lalière, Louis Marlière, et je suis contraint d'arrêter là l'énumération. Aujourd'hui, un grand nombre de miliciens du Hainaut effectuent leur temps de service au 1 ChA à Marche-en-Famenne.

Je crois encore utile de souligner que notre exercice social se termine le 31 octobre et qu'il est conseillé de ne pas tarder à régler la cotisation pour le nouvel exercice. Notre cotisation est une des plus faibles qui soient. Chaque section en fixe le montant: on recommande un minimum de 200 F, dont 120 F doivent être restitués à la caisse nationale qui prend à sa charge de lourdes dépenses. (Cf. dernière page).

Les propositions et décisions du ministre de la Défense nationale M. de Donnea ont été bien accueillies et n'ont suscité aucun remous digne de mention. Tel est notamment le cas de l'augmentation obligée du temps de ser-

vice militaire, qui demeure un des plus bas de l'OTAN et représente bien peu de chose par rapport à celui des pays de l'Est et d'autres régimes. Il convient cependant de rappeler qu'un Belge sur cinq seulement accomplit son service militaire et si l'on se réjouit de voir accroître la durée des prestations (!) des dits objecteurs de conscience, on est aussi stupéfait de lire la liste des... débouchés qu'on leur offre, notamment dans le Luxembourg.

Bravo aussi à la modernisation et à l'organisation nouvelle de la Gendarmerie et à l'adjonction de miliciens volontaires, si ce n'est pas pour faire les corvées. La gendarmerie est un Corps d'élite, critiqué bien souvent à tort, qui accomplit des tâches innombrables et de plus en plus lourdes, dont elle s'acquitte fort bien, surtout si l'on tient compte des moyens limités dont elle dispose.

J'ai donné, à titre personnel, mon adhésion à la Convention pour l'unité de la Belgique, comme je l'avais déjà fait pour le mouvement pour le fédéralisme provincial. J'ai écrit à diverses reprises que le dualisme actuel conduisait inéluctablement à la disparition de l'Etat belge.

Je m'étais promis de ne plus parler des Fourons-Voeren, qui est bien l'histoire belge la plus stupide, la plus grotesque, la plus honteuse... qu'on puisse imaginer au point que même feu Coluche n'en eût pas voulu. Il est d'abord ahurissant que ce soient ceux qui ont proposé de transférer les villages de la Voer dans la province de Limbourg qui se font aujourd'hui, par pur électoralisme, les champions de leur retour à Liège. Je rappelle d'autre part que ces villages, comptant aujourd'hui quelque 4.000 habitants, n'ont jamais fait partie de la Principauté de Liège, au contraire de l'actuelle province belge de Limbourg, tandis que la Voer était incluse dans le Duché de Limbourg, en même temps que l'actuel Limbourg hollandais. Son hinterland naturel était donc Maastricht.

C'est seulement après la conquête française et l'annexion par le Directoire (1795) que le Limbourg a été séparé de Liège et que le Duché précité a disparu.

On a souvent vanté le bon sens belge, alors qu'aucun gouvernement n'est en mesure de régler cette affaire plus que mineure. Dès lors, je voudrais proposer ma solution: l'internationalisation ou, si l'on veut, un Etat... à part!!!

Je me suis rappelé, en effet, qu'au lendemain de la dernière guerre mondiale, le Grand-Duché de Luxembourg avait obtenu de Prague le rapatriement des restes de Jean l'Aveugle, tué à Crécy en 1346, et qui était à la fois roi de Bohême et comte de Luxembourg. Aussitôt, Pierre Nothomb a proposé qu'il puisse reposer à Clairefontaine, alors commune d'Autelbas et aujourd'hui d'Arlon, aux côtés de son aïeule Ermesinde. Hélas! Si Clairefontaine est partie en Belgique et partie au Grand-Duché, le tombeau d'Ermesinde se trouve en Belgique. Alors, Pierre Nothomb, jamais à court d'idées, de proposer l'internationalisation du territoire de Clairefontaine, du moins un condominium luxembourgo-luxembourgeois. Malheureusement, nos amis d'outre-Stainfort n'ont pas accepté et le tombeau de Jean l'Aveugle se trouve dans la crypte de la cathédrale de Luxembourg. Cet échec ne diminue cependant pas la valeur de ma proposition originale: une enclave Fourons-Voeren, avec non pas deux capitaines-régents comme à Saint-Marin mais trois: un d'expression plattdeutsch, la langue des autochtones; un francophone et un flamand, parlant les deux langues des colonisateurs!!! Je m'arrête là... J'ai mal à la tête et à ma fierté d'être Belge.

Albert HUBERT,  
Président national.

Report du 9 mai 1986 .....	53.148
M. et Mme Mazier, Saint-Hubert .....	1.500
Mme Raucroix, Vielsalm .....	450
M. et Mme Wonville-Vanderauwera, Cuesmes .....	300
M. O. Dejardin, Etalle .....	250
M. et Mme Wonville-Vanderauwera, Cuesmes .....	200
M. et Mme Lambert, Grimbiémont- Marche .....	200
M. Fernand Piquard, Bertrix .....	200
M. S. Loir, Jambes .....	200
M. J. Lardinois, Waterloo .....	200
M. G. Loiseau, Benidorm (Espagne) .....	130
M. Claude Herminaire, Oosterzele .....	100
M. Pierre Fretz, Arlon .....	100
M. Pascal Mercier, Lives-sur-Meuse .....	100
Général M. Bourgies, Tournai .....	2.000
J. Decker, Autelbas-Barnich .....	1.000
Alin Gail, Marche-en-Famenne .....	1.000
Mme R. Reuter, Arlon .....	500
Victor Rob, Meerharen .....	250
Situation au 3 octobre 1986 .....	61.828

Merci cordial à toutes et à tous.

CONCESSIONS DE NOBLESSE

Nous avons appris avec joie que notre éminent membre d'honneur, le médecin général-major, chevalier Albert Guérisse, le grand résistant combattant Pat O'Leary avait été élevé à la dignité de comte par Sa Majesté le Roi.

D'autre part, le professeur et historien Henri Bernard, brillant combattant et résistant lui aussi, a été honoré du titre de baron.

Toutes nos félicitations.

Mgr J.B. MUSTY: cinquante ans de vie sacerdotale

On a célébré à Namur et à Sélange, son village natal, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Jean-Baptiste Musty, évêque auxiliaire de Namur et titulaire du siège épiscopal de Botriana en Tunisie. Mgr Musty a appartenu au 2<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais alors qu'il était professeur au séminaire de Bastogne, dont il devint ensuite le supérieur. Il est membre fidèle de notre fraternelle et nous espérons qu'il sera des nôtres au prochain congrès national, qui se tient à Bastogne. Entre-temps, nous lui adressons nos déférentes félicitations.

Des généraux retraités... au boulot

Le lieutenant général e.r. Edmond DE WILDER, ancien Chef d'Etat-Major de la Force terrestre et commandant en chef des Forces belges en Allemagne, est devenu président général de la Société royale des Officiers retraités, succédant au lieutenant général e.r. DEWANDRE, dont le mandat est venu à expiration.

D'autre part, le lieutenant général J. DE BOODT, CCFBA, appelé récemment à la retraite, après cinquante années de vie militaire, a accepté la mission bénévole de commissaire général auprès du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Un quotidien a intitulé l'annonce de cette désignation: «Un général au musée». Mieux vaut cela qu'un musée de généraux!

LA VIE DE LA FRATERNELLE

DISTINCTIONS HONORIFIQUES DANS LES ORDRES NATIONAUX

Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner, dans le cadre du mouvement quinquennal 1985, les distinctions honorifiques suivantes à des dirigeants et membres méritants de la Fraternelle:

Par arrêté royal N° 24423 du 2 juillet 1986

- La Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold (décoration civile), à: ANDRE Louis (Joseph) - JACQUES Marcel - LABIOUSE Joseph.
- La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold (décoration civile), à: CROCHET Ferdinand (Fernand) - CROMBEZ Jean - GENTGEN René - GUSTIN Albert - SIBENALER Victor (Jean).

Par arrêté royal N° 24424 du 2 juillet 1986

- La Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne, à: GRIMONSTER Charlot (Charles) - GUIOT François.
- La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne, à: BAAR Ghislain - COLSON Emile - GOOSSE Emile - HANNEUSE Léon - MASSIN Lucien - PHILIPPART Fernand - PIRLOT Désiré - SPOIDENNE Léon.
- La Médaille d'Argent de l'Ordre de la Couronne, à: PERIN André.

Par arrêté royal N° 24422 du 2 juillet 1986

- La Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold II, à: COLLE Auguste.
- La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II, à: ADAM Jean - BLAISE Camille - DOQUIER Valmy - DJUMONT Emile - HAIDON Joseph - HARTERT Albert - LABIAUX Charles - LAMBERT Fernand - LAURANT René - LEJEUNE Alexandre - MAQUET Joseph - MISSON Léopold - POSTAL Léon - SELECK Victor - SMIDTS Joseph - TOSQUIN Victor - VAEREWIJCK Alfred - WILDART Zénohe (Donia) - ZUNE Victor.
- La Médaille de bronze de l'Ordre de Léopold II, à: CHALON Jean - DUMAY Camille - HOUGHARD Edouard.

NDLR: Les arrêtés royaux indiquent le premier prénom à l'état-civil. Il arrive que certains soient communément appelés par un autre prénom. Nous les avons précisés entre parenthèses.

D'autre part, on s'étonnera parfois d'importantes différences de grades entre des dirigeants exerçant parfois des fonctions identiques, voire même des fonctions supérieures à celles de décorés à un grade plus élevé.

C'est que l'on tient compte des distinctions déjà détenues par celui qui est présenté et que, de ce fait, ceux qui ont fait carrière dans l'Administration ou à l'Armée, ou encore décorés à titre de guerre sont avantagés par rapport aux indépendants ou ayant travaillé dans des entreprises privées. Le plus souvent ceux-ci n'ont obtenu que des médailles ou décorations agricoles, industrielles, civiques, etc...

Nos cordiales félicitations aux heureux promus. Les bijoux de ces distinctions seront remis au Congrès National de Bastogne (26 avril 1987)

A PROPOS DES BREVETS DE DH

UNE COMMUNICATION DE L'OCM

Le Directeur de l'Office central de la Matricule nous a fait parvenir, en date du 3 septembre, la lettre ci-après:

*Le Service Central de la Matricule reçoit journellement de nombreuses lettres et des appels téléphoniques de membres des groupements patriotiques qui demandent quand ils recevront leur brevet de la dernière accordée dans le cadre du mouvement quinquennal.*

*Ceci provient du fait que de nombreuses personnes ne savent pas que mon service ne s'occupe que de la procédure administrative et que l'établissement et l'envoi des brevets incombe au Service du Protocole du Ministère des Relations extérieures.*

*Ce service nous a récemment (août) communiqué qu'il ne commencerait l'établissement et l'envoi des brevets que dans quatre (!) mois.*

*Sur ce, mon service a réagi immédiatement par une lettre, envoyée par le Directeur Supérieur du Personnel et adressée à notre Ministre de la Défense nationale, lui demandant d'intervenir auprès de son collègue des Relations extérieures pour accélérer cette procédure. Cette lettre nous n'avons pas encore reçu de réponse et nous le regrettons au nom de tous ceux qui attendent leur brevet.*

*Pouvons-nous vous demander d'insérer cette lettre dans la prochaine édition de votre périodique pour que vos membres sachent que mon service a terminé son travail et que nous ne pouvons faire davantage.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.*

Le Directeur,  
J. VANDENEDE  
Lieutenant-colonel Administrateur Militaire

NDLR: Une des règles d'or de la diplomatie est: il est urgent d'attendre! Wait and See!

UNE NOUVELLE SECTION: HAINAUT

Dans notre numéro 143, p. 11, nous annonçons que la section du Brabant avait mis sur orbite une sous-section du Hainaut, animée par Jacques GENAUX. Le conseil d'administration, au cours de sa réunion du 13 septembre, a décidé qu'à partir du nouvel exercice social, soit le 1<sup>er</sup> novembre prochain, la section du Hainaut deviendrait autonome, étant entendu que le Brabant continuerait provisoirement de l'aider.

Voici les coordonnées de ladite section, qui compte déjà plus de 150 membres:  
Président: M. Jacques GENAUX, rue d'Assaut 14, 6040 Jumet. Tél. (071) 34 25 26.  
Secrétaire: M. Jean LECOCQ, rue des Cantines 52, 6090 Couillet. Tél. (071) 43 19 37.

CITATIONS CH A

Titres officiels (par ordre alphabétique)

- ARDENNES 1 D Ch A
- BATAILLE DE BELGIQUE 1940 Bon Mo/Ch A
- CANAL ALBERT 20 A
- LA LYS 1940 1 D Ch A
- LA LYS 1940 2 D Ch A
- VINKT 1 D Ch A

N.D.L.R.: Trop souvent, les titres officiels de nos citations sont inscrits de façon erronée, même sur nos drapeaux. Nous les avons repris ci-après. Je répète que la citation «ARDENNES», qui est officielle, contient une erreur géographique. La véritable appellation de la région naturelle est «ARDENNE», sans s. Le terme «Ardennes» n'est applicable qu'au département français de ce nom.

Recherches sur le travail forcé en Allemagne (1939-1945) et indemnisation des travailleurs déportés

L'Administrateur général de l'INIG (Institut national des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre) nous prie de vouloir bien publier le communiqué suivant:

Nous sommes sollicités par le «Forschungsgruppe Zwangsarbeiter in Köln 1939-45» (Groupe de recherche «travail forcé ou obligatoire 1939-1945 à Cologne») qui s'est constitué en mai 1985 à l'initiative d'enseignants, pour commémorer le quarantième anniversaire de la fin du fascisme.

Ces enseignants sont membres du Syndicat «Education et Science» (GEW), du SPD, des «Varts», de la Société pour la coopération judéo-chrétienne et de la VVN (Fédération des antifascistes).

Leur but est de reconstituer l'histoire des femmes et des hommes qui entre 1939 et 1945 furent arrachés à leur pays natal pour travailler dans des camps et des usines.

Ce groupe veut constituer et publier un dossier complet sur le travail obligatoire à Cologne. Comme la plupart des documents ont été détruits par les Nazis ou par les bombardements, ils sont souvent tributaires des témoignages oraux de celles ou ceux qui ont survécu à cette époque.

C'est pourquoi ce groupe souhaite que toute personne (ancien prisonnier de guerre, déporté, prisonnier politique ...) qui, par sa propre

expérience ou par des documents, est susceptible de fournir des renseignements se mette en rapport avec lui.

Ce «Forschungsgruppe» souhaiterait que la presse patriotique publie cet avant-propos ainsi que les deux textes ci-dessous:

1. Recherches sur le travail forcé 1939-1945 à Cologne

Les contributions à ces recherches seraient dotées d'un prix de 3.000 D.M. (Nikolaus Gülich Preis). Nous invitons les anciens travailleurs déportés à participer à cette action en nous envoyant des récits et des documents (photos, lettres, journal).

s'adresser à:

Forschungsgruppe Zwangsarbeiter  
c/o Kurt Holl, Friesenwall 90, 5000 KÖLN I

2. Indemnisation pour anciens travailleurs déportés

Tout ancien déporté obtiendra éventuellement une indemnisation dans le cas où un projet de loi déposé au Bundestag serait accepté. Toutes les personnes concernées par le Travail forcé ou obligatoire à Cologne peuvent obtenir des renseignements auprès du Comité pour l'indemnisation des Travailleurs forcés:

c/o Maître Heinrich Comes, Boissereestr. 3, 5000 KÖLN I.

REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Musiques militaires et... linguistique

L'ex-Musique du 1 (BE) Corps, devenue «Musique des Grenadiers», a été reçue en grand arroi par la ville d'Anvers, son nouveau port d'attache (Brasschaat).

A son propos, le remuant député verviétois Ylief a posé au ministre de la Défense nationale une question parlementaire selon laquelle cette phalange bilingue allait se trouver flamandisée... comme si la musique se jouait en français ou en néerlandais.

Au demeurant, l'Armée est le dernier refuge du bilinguisme bien pratiqué. M. Ylief veut-il aussi chasser le bilinguisme de l'Ecole d'Infanterie à Arlon et de l'Ecole des Troupes blindées à Stockem?...

Et puis, le 1 (BE) Corps est... bilingue.

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure lauré.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.

Qui possède une hure d'avant-guerre?

Un de nos lecteurs, habitant Tirlémont, a constaté que les hures de béret d'avant guerre n'étaient pas identiques à celles qui existent actuellement.

Collectionnant les insignes de notre Force terrestre, il souhaiterait posséder un insigne premier modèle. On est prié de se mettre éventuellement en rapport avec: Roger PIETTE, Albertvest 120/II, 3300 Tienen.



## 3<sup>e</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

### QUELQUES MOTS SUR LA MSA 20<sup>e</sup> édition



Allocution du Colonel Babette au Monument du 10<sup>e</sup> de Ligne

Comme nous l'espérions tous, la 20<sup>e</sup> édition de la MSA fut une réussite.

Sous un ciel radieux de bout en bout, les quatre étapes virent nos courageux marcheurs parcourir quelque 120 km dans le décor unique de nos Ardennes.

Nous ne citerons pas les nombreuses autorités tant civiles que militaires qui nous firent l'honneur de rehausser de leur présence les cérémonies simples et significatives jalonnant l'itinéraire. Citer les nombreux détachements étrangers qui nous ont rejoints pour la circonstance serait également fastidieux.

Que tous ceux qui, une fois de plus, ont marqué leur soutien à cette belle démonstration d'amitié dans le souvenir, trouvent ici l'expression de toute notre gratitude.

Il serait ingrat de notre part de passer sous silence l'appui combien précieux consenti par les unités amies. Sans leur aide, la mise sur pied de la marche eût été impossible. Nous leur exprimons encore une fois notre reconnaissance.

Que tout le personnel du 3 Ch A qui s'est dépensé sans compter durant ces journées pour la réalisation de nos objectifs soit convaincu que la réussite est son œuvre, nos remerciements vont à chacun.

Qu'il nous soit permis, avant de nous tourner vers la MSA 87, de livrer à la réflexion de chacun, les pensées reprises par le Président du Comité organisateur de la Marche, le Colonel BABBETTE, dans son allocution du 26 juin 86 au Monument du 10<sup>e</sup> de Ligne à ARLON.

«Il y a 20 ans, au départ d'une idée émise par un homme, le Lieutenant-Colonel BORBOUX, alors Commandant le 3 Chasseurs Ardennais;

idée concrétisée par une équipe, le cadre du 3 Chasseurs Ardennais; idée exécutée par des hommes, les soldats du 3 Chasseurs Ardennais, une marche naquit.

Elle devait devenir la «Marche du souvenir et de l'amitié» et se situer parmi les grandes marches nationales et internationales.

Pendant 20 ans plus de 100.000 personnes de 11 nations différentes ont au-delà des mots, pas à pas, dans l'effort, la réflexion et la solidarité, donné une véritable signification aux termes SOUVENIR et AMITIE.



(GS/IRP)

*Souvenir de tous ces combats où des hommes jeunes épris de liberté, de joie de vivre et d'agir sont morts pour que nous vivions libres en pensée et en action.*

*Les oublier — et nous l'avons encore dit récemment — serait les condamner à mourir une seconde fois. Les oublier serait nous condamner à plus ou moins brève échéance. Les peuples qui n'ont pas de mémoire, qui n'honoreraient pas ceux qui se sont sacrifiés pour eux, n'ont pas d'avenir.*

*Plus le temps s'éloigne, plus les faits s'estompent dans la mémoire des vivants plus il faut le dire et le redire à notre jeunesse. Agir autrement serait nous condamner par ignorance, indifférence ou lâcheté à revivre les mêmes drames, les mêmes souffrances et les mêmes morts.*

*Mais le souvenir n'empêche pas le pardon. C'est pour cela que nous nous recueillerons devant tous les monuments jalonnant notre route. Par là nous témoignerons que, quelle que soit la réalité du monde actuel, nous croyons, sans naïveté, sans imprévoyance et sans découragement, que notre humanité est en marche vers plus d'union, de tolérance et de fraternité.*

*Et puis il y aura aussi l'AMITIE, celle qui naît et se développe au fur et à mesure des pas accomplis. Amitié vraie forgée par l'effort, la beauté naturelle partagée, le geste et l'attention qui aident et encouragent. Une fois de plus la belle et rude terre de LUXEMBOURG sera le décor inoubliable de ce pèlerinage et de cette aventure auxquels cette 20<sup>e</sup> édition de la Marche du Souvenir et de l'AMITIE vous convie.*

*Enfin pour concrétiser ce qui vient d'être dit, nous allons nous recueillir et fleurir le monument du 10<sup>e</sup> Régiment de Ligne, vieux Régiment Arlonais érigé à la mémoire des 1.500 hommes tombés pour nous tous».*

Gageons que, dans cet esprit, la MSA 87 sera également une belle réussite.



Au Mardasson: un marcheur américain



Au Monument Cady à Bastogne

## LA VIE AU BATAILLON

### 1. Activités principales du 3<sup>e</sup> trimestre 1986

Le mois de juillet a été principalement consacré à la remise en état du matériel utilisé lors de la 20<sup>e</sup> édition de la MSA. A noter la compétence et le dévouement des organismes amis qui, chaque année, nous épaulent dans cette belle entreprise. Qu'ils trouvent à nouveau ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

- **1 juillet 1986:** La compagnie CI ventile les recrues de juin et incorpore 134 nouvelles recrues.
- **4 août 1986:** La compagnie CI ventile les recrues de juillet et incorpore 157 miliciens francophones.  
La 3<sup>e</sup> Cie incorpore 29 miliciens germanophones.
- **Du 27 août au 3 septembre 1986:** La compagnie EMS fournit un détachement de garde aux centrales nucléaires.
- **1 septembre 1986:** La compagnie CI ventile ses recrues d'août et incorpore 90 miliciens.  
La 3<sup>e</sup> Cie incorpore 33 recrues germanophones.
- **8 septembre 1986:** Visite au 3 Ch A du Général Major GENOTTE nouveau Commandant de la Division Instruction.
- **Du 9 septembre au 12 septembre 1986:** Période de tir à ELSENBORN pour les mortiers de la Cie EMS.
- **Du 16 septembre au 20 septembre 1986:** Stage commando à GIVET pour le peloton Eclaireurs.
- **Du 15 septembre au 27 septembre 1986:** Rappel de la 912 Cie d'infanterie légère à la 2<sup>e</sup> Cie.

### 2. Les arrivées au Bataillon

- **Le 4 juin 1986:** Venu du CI No 1 le SCM MEUNIER.
- **Le 30 juin 1986:** Venu du CI No 1 les Caporaux CSOR DENIS, FERONT, LEONARD et SAOUDI.
- **Le 1 août 1986:** Le Lt RUEBENS rejoint le 3 Ch A venant du Noyau Mobilisateur 29.  
La bienvenue au 3 Ch A.

### 3. Les départs

- **Le 1 juin 1986:** Le SLT MICHEL est rendu à la vie civile à sa demande.
- **Le 16 juin 1986:** L'ASL LAMBERT de ROUVROIT rejoint l'EM du Groupement Instruction de Base.
- **Le 7 juillet 1986:** Le SVM REUTER est muté à la place d'ELSENBORN.
- **Le 4 août 1986:** Le Sgt PASTUSZENKO passe au CI No 1.
- **Le 29 août 1986:** Démobilisation des SLT Res STEYLEMANS et de CLIPPELE.
- **Le 30 septembre 1986:** Démobilisation des SLT Res MINGUET et de COCK de RAMEYEN.

Le 3 Ch A vous remercie pour le travail fourni et vous souhaite plein succès dans vos nouvelles fonctions



A Rochelival, le gouverneur du Luxembourg, Jacques Plonchard



Le défilé final dans Vielsalm en fête

## Si nous songions à nos anciens !

Le deuxième trimestre 1986 a vu se rassembler à VIELSALM et environs bon nombre d'anciens chasseurs ardennais. C'était, rappelons-le, à l'occasion de nos fêtes régimentaires, fin mai et de la vingtième édition de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, fin juin.

A ces occasions, nous avons pu mesurer le plaisir et la joie éprouvés par nos anciens à pouvoir se retrouver durant quelques heures.

De là, a germé l'idée suivante:

«Pourquoi ne pas prévoir à VIELSALM, dans les installations du Mess des Officiers, un endroit calme et personnalisé où les anciens Bécets Verts se sentiraient vraiment chez eux ?».

L'idée n'est-elle pas séduisante ?

Disposer, dans un coin de nos Ardennes particulièrement riche en souvenirs, d'un petit havre bien à soi où il ferait bon se retrouver, se regrouper ou simplement se rencontrer.

L'infrastructure du Mess «Le Relais» s'y prête admirablement vu qu'elle offre la possibilité de rencontres d'anciens sans perturber pour autant le rythme de vie des occupants habituels à problèmes différents.

La réalisation pratique de ce projet ne devrait guère poser de problèmes et il est évident que le personnel du 3 Ch A y mettrait tout son enthousiasme habituel.

L'idée est donc lancée, toutes les suggestions à ce sujet sont bienvenues. Une petite réunion de travail pourrait se concevoir à VIELSALM, pour les responsables de la Fraternelle et ceux de 3 Ch A, avant de se lancer dans cette belle entreprise qui, nous l'espérons, nous permettra à nous Chasseurs Ardennais d'œuvrer au profit de nos Anciens.

## 4. Nominations

Sont nommés au grade de Sgt Temporaire: Le Sgt MINEZ à la date du 27 septembre 1984.

Le Sgt PAGE à la date du 27 septembre 1985.

Le Sgt FRANQUET à la date du 27 septembre 1985.

Félicitations et fructueuse poursuite de Carrière

## 5. Commissionnements

— 1 juin 1986: Le Med Adjt COR DELCOMINETTE est commissionné au grade de SLT Res.

— 1 juillet 1986: Le Cpl CSOR RISSELIN est commissionné au grade de Sgt. — 1 juillet 1986: Sont commissionnés au grade de SLT Res les ASL MINGUET, STEYLEMANS, de CLIPPELE et de COCK de RAMEYEN.

— 1 août 1986: Les Sdt PALMAERTS et POURBAIX deviennent Caporaux commissionnés.

— 1 août 1986: Commissionnement au grade de Sgt Res das Cpl CSOR DENIS, FERONT, LEONARD et SAOUDI.

Félicitations et en route pour la nomination.

## 6. Brevets — Cours suivis — Stages

— Juin 1986: Le Cpl EELBO a suivi et réussi le stage d'opérateur Télétype.

— Le 20 juin 1986: Le Cdt PAQUAY a obtenu le diplôme de Sécurité et Hygiène à l'issue d'un cours organisé par l'Association des Industriels de BELGIQUE.

— Le 2 juillet 1986: Réussite du cours Mécanicien Véhicules Spéciaux par le SVM ROSS.

— Du 2 juillet au 1 août 1986: Stage au 3 Ch A du SLT Elève VANHALBOST de l'ERM.

— Le 2 juillet 1986: Le Caporal Chef HOU-BART a réussi le Brevet Véhicule à roues 4 T.

— Du 4 août au 14 août 1986: Le SLT Elève LOCKX de l'ERM est en stage au 3 Ch A. Bien travaillé

## 7. Rappel d'Officiers de Réserve au 3 Ch A

— Du 26 au 31 mai 1986: Pour le SLT Res HENRARD.

— Du 23 au 25 mai 1986: Pour les SLT Res MONOYER et IMBRECHTS.

— Du 1 au 19 juillet 1986: Le SLT Res JANSSENS est parmi nous.

Bonne chance pour l'avancement

## 8. Changement de catégorie

— Le Lt DEWULF est admis dans le cadre des officiers de complément à la date du 1 mai 1986.

Proficiat Jacques !

## 9. Prestation de serment

— Ont prêté serment le 25 juillet 1986: Les SLT Res STEYLEMANS, de CLIPPELE et de COCK de RAMEYEN.

— Ont prêté serment le 22 août 1986: Le Médecin SLT Res DELCOMINETTE ET LE SLT Res MINGUET. La consécration!

# DANS NOS SECTIONS

## ARLON

### Nous ont quittés

— Siméon MATHUS, 86 ans de Saive. Caporal volontaire de carrière à la Cie Engins du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais.

En 1940, détaché à la 4e Cie du 1er C.A. à Martelange, il y fut gravement blessé le 10 mai.

C'est le drapeau de la régionale Liège-Verviers qui nous a représentés aux obsèques de ce camarade.

— Félix FOSSION, 76 ans de Bruxelles - Commandant a.r. - Campagne 1940 à la 10e Cie (motos) du 1er régiment CH.A. - Invalidé et prisonnier de guerre (5 ans) à l'Oflag IIA (Prenzlau). Nous n'avons malheureusement pas été avisés de ce décès et aucune délégation n'était présente aux funérailles.

— Jean NOEL, 72 ans d'Arlon - Coiffeur retraité - Campagne 1940 à la 1re Cie du 1er Régiment C.A. - Prisonnier de guerre.

— Pierre Marcel SCHUTZ, 80 ans de Bonnet. Caporal volontaire de carrière - Campagne 1940 à la 11e Cie du 1er Régiment C.A. - Prisonnier de guerre - Résistant armé.

— Madame Veuve André SCHINTGEN, 77 ans, rue des Potiers, 16 à Attert - Membre honoraire.

— René SCHROEDER - 67 ans de Post (Attert) - Campagne 1940 à la 10<sup>e</sup> Cie (motos) du 1<sup>er</sup> Régiment C.A.

— Roger WELSCHEN - 78 ans d'Arlon - Directeur d'école communale honoraire et ancien président du C.P.A.S. - Campagne 1940 à l'Etat-Major du VII Corps d'Armée - ancien Chasseur Ardennais.

Nous réitérons aux familles éprouvées l'assurance de notre sympathie et nos sincères condoléances.

### Marche du Souvenir et de l'Amitié

... sous un soleil radieux - une fois n'est pas coutume - qu'a été donné à Arlon, devant le monument aux morts du 10<sup>e</sup> de Ligne, le départ de la Marche du Souvenir et de l'Amitié qui, cette année, fêta son 20<sup>e</sup> anniversaire.

Nous sommes jeudi, jour de marché, et il y a beaucoup de monde dans les rues. Entraîné par la musique des Forces de l'Intérieur et précédé par les drapeaux des associations patriotiques ainsi que par les autorités civiles et militaires dont le Colonel Babette, commandant l'Ecole d'Infanterie et M. Planchard, Gouverneur de la province de Luxembourg, le cortège des marcheurs défile à travers la ville sous les applaudissements.

Le drapeau de la Fraternelle - bien sûr - ainsi qu'une forte délégation de Chasseurs Ardennais de la section d'Arlon avaient tenu à accompagner jusqu'au monument Patton non seulement les marcheurs mais encore un des membres de leur comité: l'adjutant Georges Flaman qui en était à sa 20<sup>e</sup> participation; nous lui avons souhaité bonne chance et espérons qu'il n'en restera pas là.

## Dernier rappel

Quelques membres, par oubli sans doute, ne sont toujours pas en règle de cotisation pour l'exercice en cours.

Les frais d'impression et d'expéditions de notre périodique augmentant sans cesse, nous sommes au regret de leur faire savoir que, faute de régulariser leur situation par un versement de F 180.— au C.C.P. 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais - section d'Arlon - le présent exemplaire est le dernier bulletin qu'ils recevront.

A partir de l'exercice prochain, et pour les raisons citées plus haut, la cotisation sera portée à 200 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires.

Elle reste fixée à 225 F pour les membres sympathisants.

### Appel aux souvenirs

Vous avez certainement lu dans le précédent bulletin que le Lieutenant-Colonel B.E.M. LEGAT, commandant le 1<sup>er</sup> Ch.A. avait l'intention de constituer au sein de son bataillon un musée représentatif des Chasseurs Ardennais.

Pour ce faire, il a évidemment besoin de vous. A la requête de celui-ci et, en son nom personnel, le président d'Arlon fait appel à tous les anciens, membres de la section ou non, afin qu'ils fouillent leur grenier et ouvrent leurs armoires aux souvenirs.

Ce n'est certes pas la 1<sup>ère</sup> fois que vous êtes sollicités dans le même but mais en cherchant bien, vous trouverez sûrement des choses dont vous n'avez pas encore voulu vous défaire jusqu'à présent et susceptibles de retracer votre vie et celle de vos compagnons au cours de la mobilisation, la guerre, la captivité et dans les mouvements de résistance.

Croyez-moi, vos souvenirs ne seront pas perdus, mais gardés précieusement dans une unité de jeunes Chasseurs Ardennais.

D'avance, le Lieutenant-Colonel Legat et moi-même vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

### A la MUSIQUE F.I.

Gros succès de foule, le temps s'y prêtait, pour le dernier concert de la saison qu'a donné en ce jeudi soir 21 août, sur le Grand-Place à Arlon, la musique F.I.

Parmi les auditeurs un grand nombre d'anciens Chasseurs Ardennais, nostalgiques de belle musique et d'attrayantes marches militaires qui applaudissaient à tout rompre à la fin de chaque morceau.

Il est vrai que ce fut un concert d'une qualité exceptionnelle pour lequel nous devons remercier et féliciter tous les exécutants et en particulier leur chef, le talentueux et dynamique adjudant, sous-chef de musique principal Louis QUEVY.

Nous rappelons que très prochainement la musique F.I. prendra la dénomination de musique des Chasseurs Ardennais.

## ATHUS

### Décès

Emilien Reterre né à Ruette le 22/7/1919 et décédé à la clinique de Messancy le 3/9/1986. Mobilisé au 1er rég. de Chasseurs Ardennais, il fut aussi prisonnier de guerre cinq longues années en Allemagne. Nous présentons à son fils Michel ainsi qu'à toute la famille nos fraternelles condoléances et remercions tous les bécets verts qui ont assisté à ses funérailles.

### L'excursion annuelle

Cent-vingt anciens Chasseurs Ardennais, épouses et veuves participèrent à notre excursion du 14/6/1986. Bien installés dans trois cars luxueux, après avoir fait le ramassage aux différents points de rendez-vous de Halanzy, Aubange, Athus, Messancy, Sélange, nous partîmes par l'auto-route de Luxembourg, Thionville, Metz, Nancy pour un premier arrêt à Vaucouleurs, où l'on pu prendre son petit déjeuner et repartir en passant par la Chapelle, les ruines, et la porte de France pour arriver à Domremy.

Visite de la basilique et ensuite pour se retrouver à l'hôtel St. Christophe à Neufchâteau où le repas de midi, très apprécié, nous fut servi dans l'ambiance bien connue des anciens de la Fraternelle. Un peu long ce dîner, car nous sommes arrivés à Colombey-les-Deux-Eglises très près de la fermeture des visites à la Boisserie où l'on aurait dû se rendre en premier. Mais, il fallait savoir que les visites étaient terminées à 17 h. ! Tous visitèrent la tombe du Général et la croix de Lorraine.

Re'our par Saint-Dizier, Bar-le-Duc et dernier arrêt à Verdun, veille de la visite du Président de la République pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la bataille. Une journée bien remplie, dont le souvenir sera encore souvent évoqué! A l'année prochaine pour une plus courte randonnée.

## BASTOGNE — MARTELANGE VAUX/SÛRE

### Décès

— Alexis LECOMTE, de Bastogne, membre adhérent, époux de Anne-Marie Dirjens, décédé inopinément à Bastogne le 13 juillet à l'âge de 43 ans.

— François DACHOUFF, de Noville, membre adhérent, époux de Josélyne Mayon, décédé accidentellement le 31 juillet à l'âge de 35 ans.

— Jules MAZON, de Vaux-sur-Sûre, membre effectif, époux de Albertine Maus, décédé le 31 juillet à l'âge de 79 ans.

— Raymond BRISY, A.C., frère de notre membre honoraire Mme Brisny, décédé à Sibret, le 18 août à l'âge de 67 ans.

— Ernest MARECHAL, de Moinet, membre effectif, époux de Irma Copine, décédé le 19 août à l'âge de 69 ans.

— Elloi DABE, membre effectif décédé à Pinsamont, le 26 août à l'âge de 77 ans.

— Rosalie WATHELET, décédée le 27 août à l'âge de 76 ans, épouse de notre membre effectif, François Wathelet.

Aux familles éplorées, nous présentons nos sincères condoléances.

## Il y a 50 ans

Par arrêté royal, la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II est décernée à titre posthume au caporal E. DASSE, et au soldat milicien Marcel COLLARD, DJ 2<sup>e</sup> Reg. des Chasseurs Ardennais, tués en service commandé, lors d'un tragique accident dû à une défaillance technique d'un engin blindé motorisé.

M. Marcel COLLARD était le frère de notre membre effectif Ghislain COLLARD, Renée COLLARD et de André COLLARD.

## Activités de la section

La section était représentée aux manifestations suivantes:

— 14 juin: Cérémonie d'accueil, au Mardasson, des cyclistes ayant effectué le trajet de la voie de la Liberté.

— 26 juin: M.S.A., Manifestation à Martelange — Dépôt de fleurs aux monuments des Français et des Chasseurs Ardennais. Réception à la Maison Communale de Martelange.

— 27 juin: Porte-Drapeau et représentants des différentes Associations Patriotiques participaient aux manifestations organisées à l'occasion de la Marche du Souvenir. Dépôts de fleurs au monument aux morts au monument CADY et au Mardasson. Réception à l'Hôtel de Villa.

— 4 juillet: **150<sup>e</sup> anniversaire du 1 A.**

16 h. Défilé du 1 A — Dépôt de fleurs au monument aux morts — Inauguration de la rue du 1 A. 16h30. Dépôt de fleurs au monument aux morts du 1A, suivi d'un Service religieux en la Chapelle de la caserne Heintz.

Les participants ont été invités à prendre le vir d'Honneur.

20h30. Concert donné par la musique des Guides au profit de l'école de musique de Bastogne, concert qui a connu un réel succès, plus de 500 personnes assistaient au concert.

A remarquer, une magnifique interprétation du «Boléro de Ravel».

Les musiciens ont été récompensés de leurs prestations par des applaudissements sans fin.

— 5 juillet: Prise d'armes et remise du commandement du 1A par le Colonel CASSEZ au Major ROMAN.

— 6 juillet: Démonstration des activités du 1A — Joutes sportives — A 22h30 feu d'artifices.

— 13 juillet: Dépôt de fleurs sur les tombes des Combattants Français.

— 20 juillet: Dépôt de fleurs au monument aux morts de Bastogne.

— 21 juillet: Te-Deum célébré en l'église St-Pierre.

## BERTRIX-PALISEUL

### Décès

— Le 28-7-1986 la Fraternelle était présente aux funérailles de M. Joseph Noël, membre protecteur et vice président de l'Harmonie Caecilia. A ce titre, il avait reçu, lors de l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais à Paliseul, le fanion de la Fraternelle remis par notre Président National.

— Le 19-8-1986 nous étions aux obsèques de Ernest Maréchal de Moine (Bastogne), membre effectif de la section de Bastogne-Marielange et frère de notre membre protecteur, M. l'Abbé Henri, vicaire de la paroisse de Bertrix.

Ce vendredi 5 septembre, nous avons assisté aux funérailles de notre camarade André GOLINVALUX, d'Ochamps. Depuis 1974 il était délégué de la section d'Ochamps; en 1985 il devait abandonner cette fonction vu son état de santé; nous perdons un grand dévoué de la Fraternelle.

### 21 JUILLET

A Bertrix, même cérémonial que l'année dernière pour ces fêtes du 21 juillet; une présence nouvelle cependant dans les autorités communales, en la personne de M. Guy Charlier, député permanent, qui a eu l'amabilité de nous envoyer cette lettre...

*Monsieur le Président,*

*Je tiens par la présente à confirmer très succinctement mais très sincèrement les félicitations qui furent adressées à vous-même et aux Membres de l'Union des Mouvements patriotiques du Grand Bertrix à l'occasion de l'organisation des manifestations relatives au 21 juillet et ce, conjointement avec l'Administration communale et plus particulièrement avec le Collège échevinal de Bertrix.*

*La haute tenue de ces cérémonies, à Bertrix et à Cugnion-Mortehan fut à constater, et consiste certes en un exemple de civisme à souligner particulièrement.*

*J'ai pu, comme chacun d'ailleurs, apprécier également l'accueil du Comité des Fêtes de Cugnion-Mortehan ainsi que la participation de la Clique municipale dirigée de main de maître.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.*

*Signé: Guy Charlier  
Député permanent*

## ANLOY ce 17 août

Au cimetière, «Les Bruyères», on célébrait, cette année, le 72<sup>e</sup> anniversaire de la bataille d'Anloy. La commune de Bertrix était représentée par son échevin, M. le docteur Pierret, qui fleurissait les trois monuments de la localité. En l'absence du secrétaire E. Colson, un habitué de ces cérémonies, mais qui cette année était retenu par des obligations familiales, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de Bertrix-Paliseul était représentée par les membres du comité: Edouard Houchard, Marcel Woinin et Albert Labbé.

## LUCHY ce 25 août

Bertrix commémore également le souvenir de la «Bataille des Ardennes de la guerre 1914-1918. Le lundi de la Kermesse Saint-Bernard, après la messe des Trépassés et pour les Victimes des deux guerres, tous les Groupements patriotiques, avec leurs drapeaux, et l'Administration communale du Grand Bertrix se rendent au cimetière de Luchy pour le dépôt de fleurs: un grand merci à notre dévoué Marcel Lebas pour la diffusion des sonneries «Aux Champs» et des «Hymnes Nationaux»: français et belge. Pourquoi à Bertrix n'y a-t-il pas comme c'est le cas, à Anloy, Maisin, Neufchâteau et Rossignol, une délégation française du comité de parrainage National Belge des tombes des Héros français reposant en sol belge?

## COTISATIONS POUR 1987

Pour 1987, si même notre quote-part pour la section est diminuée, nous maintenons nos cartes de membres à 200 F, ce qui est encore la moins chère des cotisations de toutes les associations patriotiques; nous demandons cependant à tous nos affiliés d'être plus généreux et d'aider notre comité, qui se trouve confronté à des dépenses toujours plus élevées (frais postaux, décès et organisations de cérémonies patriotiques). Un appui est spécialement adressé à ceux de nos membres qui n'ont pas de délégué dans leur région de verser la somme relative à leur carte de membre (plus petit supplément à choix) au numéro: 000-0380547-16 du C.C.P. de la section de Bertrix afin d'éviter les frais énormes d'encasement (le trésorier).

## Convalescence

— Après une longue hospitalisation, Joseph Boulanger, membre effectif et ancien prisonnier de guerre, a le plaisir de reprendre ses promenades habituelles.

## Collecte à Paliseul

Au cours de la messe célébrée le jour de l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais, une collecte a été faite à l'initiative de la Section et des Groupements patriotiques de Paliseul.

Son but: aider les enfants du Patron local, dont la participation au camp de cet été est compromise par les difficultés financières qu'éprouvent leurs familles.

En somme recueillie dépasse les 8.000 francs. Une merci très cordial à tous les donateurs.

## BOUILLON

### Assemblée générale

C'est le 8 juin 1986, à Bouillon, que nous avons tenu notre assemblée générale 1984-1985.

Tous les membres se sont groupés place de la fête dès 9 h 30 pour le rassemblement.

La cortège s'est formé et, précédé de la musique et des drapeaux, s'est rendu au monument aux morts pour le dépôt de fleurs; puis départ vers l'église où une messe a été chantée à la mémoire de tous les chasseurs ardennais décédés. Merci à la chorale pour sa brillante prestation et aux trois musiciens pour les diverses exécutions au cours de l'office.

A la sortie de la messe, des fleurs ont été déposées au Square des chasseurs ardennais.

Le cortège s'est reformé pour gagner les locaux de l'Ecole de musique pour la réunion statutaire.

Notre président, M. R. HARDY, après quelques mots de bienvenue, rappelle que notre assemblée de cette année, est placée sous le signe du 10<sup>e</sup> anniversaire. A cette occasion, il remercie tout spécialement M. Emile COLSON de Bertrix, président parmi nous, pour l'aide qu'il nous a apportée lors de la constitution de notre régionale en 1976.

Il remercie aussi: tous les participants pour leur fidélité, et particulièrement le Colonel BRISY et Madame, qui nous honorent chaque année de leur présence.

Egalement nos amis liégeois qui, cette année, sont plus nombreux que d'habitude. Ils renouent les liens qui existaient, il y a longtemps, entre la principauté de Liège et le duché de Bouillon.

Avec gratitude, le président souligne aussi la présence de notre marraine, Madame RICHARD-TOUSSAINT, qui, malgré ses 88 printemps, a tenu à assister, comme les années précédentes, à notre assemblée. Il lui donne rendez-vous pour les années à venir.

Après les paroles du président, le secrétaire fait rapport des activités de la Fraternelle pendant l'exercice 1984-1985.

Il rappelle tout d'abord les noms des membres décédés depuis la dernière assemblée générale et une minute de silence est observée en leur mémoire.

Depuis 1976, nous avons déploré le décès de 78 membres effectifs et 2 membres honoraires.

Notre régionale compte maintenant 363 membres qui se décomposent comme suit: Effectifs 175, Adhérents: 46, Honoraires: 67, Protecteurs: 75.

Le comité s'est réuni à trois reprises cette année.

Nous avons assisté nombreux au Congrès national de Neufchâteau et une délégation importante s'est rendue à l'Assemblée générale de la section LIEGE-VERVIERS où nous avons reçu un accueil chaleureux.

Le secrétaire donne lecture du rapport financier remis par notre dévoué trésorier M. DRAPIER. Les finances se portent bien et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Nous avons le plaisir de remettre à des membres méritants la médaille du mérite de la fraternelle:

— **Bronze:** Gaston Cavellier à Vivy; Albert GRAND-FILS à Vivy; Lucien PIROT - Vivy; Roger PONCIN à Uximont.

— **Argent:** Jean BERTRAND à Noirefontaine; Jean BLONDELET à Bouillon; René LASSERONT à Dohan; Robert LEBRUN à Bouillon.

Nos vives félicitations à ces lauréats.

Avant de clôturer la séance, nous avons voulu marquer notre sympathie en remettant quelques fleurs à notre marraine et à Madame Brisy, et aussi à notre amie Hortense championne de la vente des autocollants et de la collecte des lots pour la tombola.

Notre réunion statutaire étant terminée, tous les participants se sont retrouvés à la salle du casino pour le verre de l'amitié puis le tirage de la tombola et enfin le repas des retrouvailles.

Notre traiteur a fait merveille car tout était parfait, le menu copieux et raffiné et vins à des prix abordables.

Cette journée s'est terminée dans une ambiance formidable et comme toujours, les absents ont eu tort.

A l'année prochaine.

### Décès

Nous déplorons le décès de:

— Paul TAQUET le 3-6-1986 membre effectif;  
— Joseph WILLEMET le 12.6.1985, membre effectif, tous deux de Carlsbourg.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

### Jubilé

— M. et Mme BODY-BLONDELET de Dohan, membre effectif.

— M. et Mme Jules DEBART de Frahan, membre effectif;

— M. et Mme Paul FRERLET de Corbion, membre protecteur, ont été reçus par l'administration communale de Bouillon le 6 septembre à l'occasion de leurs noces d'Or.

Nous apprenons que M. Jacques ARNOULD, membre adhérent et administrateur-conseiller national, recevra le 26-10-1986 la médaille d'Or de lauréat du travail.

Nos plus vives félicitations à tous.

## BRABANT

### La Fête nationale du 21 juillet

Un effort particulier a été fait cette année pour redonner un peu d'éclat à la signification de cette manifestation et de mise en valeur de notre armée. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

### Relève de la garde au Palais par le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais le 24 juillet

A l'invitation du commandant du 1 CHA, le lieutenant-colonel BEM LEGAT, une délégation de la section, conduite par le président Albert GUSTIN, était présente avec le drapeau de la section de Molenbeek. D'autres sections étaient représentées et le verre de l'amitié leur fut offert au Club Prince Albert, Merci Mon Colonel.

## Commemoration des combats d'octobre 1918

### à Kortemark

Afin d'accomplir un vœu si cher exprimé par M. Carlos BEKE, président défunct de la Fraternelle du 10<sup>e</sup> de Ligne 1914-1918, une délégation de la section se rendra à Kortemark le dimanche 19 octobre pour y fleurir la plaque commémorative dédiée à ce glorieux régiment et maintenir un amical contact avec les autorités communales.

### Assemblée générale statutaire de la section

Comme déjà annoncé par la circulaire du 2<sup>e</sup> trimestre, elle aura lieu le 22 novembre au Club Prince Baudouin, à Evere. Messe à 10h30 suivie de l'assemblée et d'un déjeuner soigné. Une tombola express aura lieu comme précédemment pour laquelle vous pouvez déjà faire dons de lots qu'un membre du comité de votre connaissance recevra avec remerciements. Ne manquez pas d'être des nôtres et au plaisir de vous revoir à cette occasion.

### Toujours les cotisations 1986!

Si les agriculteurs se félicitent de la moisson de cette année, nous, par contre et malgré de nombreux rappels, nous déplorons le non-paiement de ± 65 membres. Qui nous dira ce qu'il faut faire pour reconquies ces abandons volontaires? Une grande satisfaction cependant, la section du Hainaut parrainée par la section du Brabant fait une croissance remarquable.

### Faire-part de décès

— M. René BAUDRU, membre effectif, à Mons le 15 août 1985 par retour de nos envois.

— M. SERVAIS, membre adhérent, à Ronquières, le 26 juin 1986.

— M. François MATHOT, ancien membre du Brabant passé à la section de Namur et ancien compagnon de cinq ans de captivité de notre trésorier.

— Auguste COLLE, décédé dans le courant du mois de juillet.

Nous présentons aux familles des camarades défunts nos plus fraternelles condoléances.

### Un heureux arrière-grand-père

C'est M.G.B. VAN CUTSEM, très ancien membre de la section, qui nous fait part de la naissance d'un petit-fils et du mariage d'un second avec Mlle Linda DE-MEERSMAN.

Nos félicitation et souhaits de bonheur pour tous.

### AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections):  
20 F l'unité.

## A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

### GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoyer 17 - Bte 3  
1040 BRUXELLES  
Tél. 513 18 33 - Télex 61 713

## ETALLE-HABAY TINTIGNY

### Décès

- Poi COLLET, Rullas
- Maurice THIRY, Arlon.
- Raoul WARLAUMONT, Etalle.

### Cérémonies du Souvenir

#### A Villers sur Semois:

— Le 6 septembre 1986, les cérémonies du souvenir ont eu lieu à Villers-sur-Semois, en présence des autorités militaires françaises et des autorités civiles de la Commune d'Etalle. De nombreux Chasseurs Ardennais, porteurs du béret vert, y assistaient.

#### A Rulles

A la même date, les mêmes cérémonies ont eu lieu en présence des mêmes autorités militaires françaises et des autorités civiles de la commune de Habay. A noter, à Rulles, la présence très appréciée des enfants des écoles. Ici également, de nombreux Chasseurs Ardennais portant le béret vert.

### Assemblée Générale extraordinaire

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le vendredi 21 novembre 1986 à Houdemont, en la salle Bodeux.

### ORDRE DU JOUR:

Elargissement du comité.  
Activités futures de la Régionale.  
Comptes de clôture (année et congrès).

Invitation à tous les Chasseurs Ardennais de la Régionale.

## FLORENVILLE

### Activités

Nous étions une quarantaine de bérets verts au congrès national à Habay-la-Neuve. Malgré le temps maussade, la journée fut une complète réussite et chacun en garde un très bon souvenir.

Notre drapeau entouré d'une délégation a participé aux différentes manifestations patriotiques, notamment au Te Deum du 21 juillet, à la cérémonie commémorative du Banel en hommage aux victimes de la Résistance franco-belge le 22 juin.

Dimanche, 7 septembre, il sera présent à la messe du maquis célébrée près du pont de fer (Moyen-Izel), à l'orée de la forêt.

Une fête de famille (Communions solennelles) à laquelle plusieurs de nos membres devaient assister ne nous a pas permis, à notre grand regret, d'être présents à l'inauguration de la rue des C.H.A. à Paliseul le 4 mai dernier.

Le samedi, 11 octobre prochain, pour répondre à l'invitation de la ville de Liège et du président de la section Liège-Verviers, nous organisons un déplacement en car pour assister à l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais, et cela pour autant que le nombre de participants soit suffisant. Une circulaire a été envoyée à tous les membres de notre section pour donner tous les renseignements utiles.

Le banquet annuel traditionnel est fixé au dimanche midi 26 octobre. Une circulaire prochaine en donnera les détails mais, dès à présent, retenez cette date car nous devons y être très nombreux.

### Décès

Inexorablement, la mort continue à creuser des vides dans la section.

Nous avons à déplorer le décès de nos membres effectifs:

- Roger LAHAYE de Florenville, le 25 mars 1986.
- Victor HENRY de Villers-devant-Orval, le 10 mai 1986.
- Paul PERARD de Muno, mai 1986.
- André NOEL de Romponcelle (Jamoigne), frère de notre amie Zéphyr.

Aux familles de ces camarades disparus, nous réitérons nos sincères condoléances.

## HOUFFALIZE

### Secrétariat:

Ce poste devenu vacant depuis le 31 mars dernier, n'ayant pas encore obtenu «preneur» dévoué, c'est au Président qu'incombent toutes les charges. Il forme néanmoins l'espoir que bientôt il pourra vous annoncer la bonne nouvelle d'un nouveau Secrétaire. Entretemps, pour tout ce qui concerne la vie de la section ou renseignements, adressez-vous au Président.

Nous demandons aux délégués de nous faire connaître en octobre le nombre de cartes de membres désirées pour l'exercice 1986-1987. Nos listes ont été remises à jour après le congrès de Habay. Si des retardataires n'ont pas reçu le Bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre, qu'ils veuillent bien nous le réclamer en vérifiant au préalable si la cotisation a été payée, ou si l'on a signalé un changement d'adresse.

### Ciney

Notre délégué de CINEY, Monsieur Joseph DEMEUR regrette beaucoup, vu sa cécité, son âge aidant et sans moyen de déplacement, de n'être plus à même de percevoir les cotisations à domicile.

En conséquence nous demandons à nos membres de Ciney de bien vouloir dès 1987 régler leur cotisation au C.C.P. 000-0762137-08 de Frat. des ChA. Section de Houffalize, rue des Morseux 10 à GOUYVY.

Merci pour votre compréhension et merci à J. DEMEUR et à son épouse pour leur dévouement à notre fraternelle (D. WIWART).

Par ailleurs, Madame Marcel ANDRE, épouse de notre regretté délégué de Fronville-Melreux et Noiseux, a accepté de continuer avec l'aide d'un ami de Marcel, à percevoir les cotisations des membres de ces régions. Un grand merci pour ces dévoués (D.W.).

### Nouvelles familiales

#### Décès:

Nous déplorons le décès de:

- Jules CHARON de Awenne, P.G. (3<sup>e</sup> Ch/A).
- Mme Denise FONTINOY, sœur de notre membre Cam. FONTINOY (Mongauthier).

- Armand LIEGEOIS de Achet, (6<sup>e</sup> Ch/A).
- Emile LEFEVRE de Jemelle, P.G. (5<sup>e</sup> Ch/A).
- Omer DEGEYE de Buré, P.G. (6<sup>e</sup> Ch/A).
- Joseph DOCK de Rochefort, fils du membre Clément DOCK.
- René DABE de Trasinne (5<sup>e</sup> Ch/A).
- Mme Monique LUCY, sœur de Paul LUCY de Gedinne.
- Mme Vve Fernand LEONET, de Sohier (était encore à Vinkt en mai).
- Mr l'abbé Jos. BONTEMS, curé de Fettiigny (Ch/A Service de santé).
- Lucien CHOFFRAY de Mont-Houffalize (3<sup>e</sup> Ch/A).
- Cyrille CLEMENT de Tavigny, A.C. beau-frère de J. MARCHAL de Steintach (Les époux CLEMENT-MARCHAL venaient de fêter leurs N.O.).
- Emile GUIRS de Buret-Tavigny, P.G. (3<sup>e</sup> Ch/A).

Aux familles endeuillées nous adressons nos sincères et fraternelles condoléances.

### Mariage

— Mlle Thérèse MARCHAL a épousé Mr. J.P. SOMMELETTE, fils de Alfred SOMMELETTE et petit-fils de Martine DURY de Louette St-Pierre.

Vives félicitations aux jeunes époux et à leurs familles.

### Naissances

— Céline LANDUYT, arrière petite-fille de Emile Baikrich de Bourseigne-Vieille.

— Youri Nameri, petit-fils de Maurice Nameri de Louette st P.

— Virginie RANSON, petite-fille de Léon Parent de Rienne.

Aux heureux grands-parents et parents, nous adressons nos vives félicitations et souhaitons longue vie heureuse aux nouveau-nés.

### Noces d'or

Ont fêté leurs noces d'or les époux:

- Félix PILLON-DABE de Habay-la-Vieille (1 ChA).
- René FRANÇOIS-DESSOY de Naninne (3<sup>e</sup> ChA).
- Victor ALIE-KAUFFMAN de Mont-Houffalize (3<sup>e</sup> ChA).
- Gilbert FRANKA-GOFFINET de Bœur-Tavigny (3<sup>e</sup> ChA).
- Robert MATHURIN-ANDRE de Houffalize, parents de Gérard MATHURIN.

Nous adressons aux heureux jubilaires nos chaleureuses félicitations et nos vœux pour de nombreuses années encore de bonheur.

### Distinction honorifique

La Médaille des Vétérans de S.M. le Roi Léopold III a été remise à M. Alfred SOMMELETTE de Louette St-Pierre par M. le Sénateur-Bourgmestre de Bastogne Guy LUTGEN, également Secrétaire d'Etat.

Vives félicitations à ce décoré.

### Retraite

Nous souhaitons une longue et paisible retraite, en compagnie de son épouse à notre membre Michel SACRE de Goury, qui vient d'être admis à la pension après de nombreuses années de services à la Douane.

## MARCHE-EN-FAMENNE

### Décès

- Georges MALCORPS, Hollogne, 19-10-1985.
- Léon SERVAIS, Hollogne, 9-12-1985.
- Léon COLLIGNON, Verdenne, 12-12-1985.
- Joseph HEBRANT, Waha, 11.2.1986.
- René BOURLARD, Humain, 11-2-1986.
- Maurice FORGET, Tenneville, 24-2-1986.
- Gilbert COMELIN, Or, 19-3-1986.
- Gaston HEBRANT, Verdenne, 16-5-1986.
- Albert BANCHEREAU, Marche, 30-6-1986.
- Paul CHENOIX, Marche, 19-8-1986.

Aux funérailles de ces camarades forte délégation avec douze drapeaux.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos très sincères et fraternelles condoléances.

### Activités de la Section

Le 13 mars 1986, une délégation avec drapeaux s'est rendue à Temploux en vue du rapatriement des restes mortels de notre camarade René SENECHAL de Marche-en-Famenne, mort au champ d'honneur le 12 mai 1940.

Le Président et la délégation ont accompagné Madame Senchal pour l'exhumation de son mari.

De retour à Marche, un service funèbre a été célébré à son intention.

Les familles, les présidents et un grand nombre de membres FNI, FNAPG, FNC, FNTDR et vétérans du Roi Léopold III une délégation des mandataires communaux et un nombreux public l'ont accompagné, pour l'inhumation à la Pelouse d'Honneur au cimetière de Marche.

Ce fut un grand honneur de rendre un dernier hommage à ce camarade qui est revenu dans sa ville d'adoption.

Le 15 mars le Président et le Secrétaire-Trésorier étaient présents à la réunion du Comité d'Administration de la Fraternelle.

Le 12 avril, par amitié le Président a répondu à l'invitation à son banquet du Comité de la FNTDR.

Le 27 avril 1986.

52 membres de notre section se sont déplacés en car à Habay-la-Neuve au Congrès National de notre fraternelle, six membres ont préféré se rendre en voiture personnelle. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir répondu à notre invitation.

Nos félicitations aux organisateurs du Comité et aux aidants, pour leur réception si amicale.

Le 4 mai, délégation avec drapeaux à l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais à Paliseul.

Le 2 juin, présence d'une délégation aux portes ouvertes au Camp Roi Albert à l'invitation du Commandant de la 7<sup>e</sup> Brigade, le Colonel BEM CASTERMANS.

29 juin. Arrivée de la Marche du Souvenir à Vielsalm, le Président et 8 membres étaient présents coiffés du béret vert.

5 juillet. 28 membres de la section des Vétérans du Roi Léopold III étaient présents au Congrès Provincial Libramont.

21 juillet. Te Deum en l'église de Marche, très nombreux avec drapeaux (15).

Le 24 juillet. Le Président et le Secrétaire-Trésorier ont répondu à l'invitation du Lt Colonel BEM LEGAT, commandant du 1<sup>er</sup> Chas. Arden. à la relève de la Garde au Palais Royal à Bruxelles.

Le 22 août. Le Président Désiré PIRLOT de la section régionale de la Fédération Nationale des Vétérans du Roi Albert 1<sup>er</sup> et trois de ses membres étaient présents à l'inauguration du drapeau de la Section de Marches-Dames.

Le 29 août. Le Président a répondu à l'invitation du Commandant du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais le Lt Colonel BEM LEGAT, à la remise des hures aux jeunes recrues de la 1<sup>er</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais à Durbuy.

Le 3 septembre. Une invitation a été envoyée aux membres du comité, en vue de l'assemblée générale et de l'anniversaire, le 42<sup>e</sup> de la libération de la Belgique.

Une circulaire a été envoyée à tous les membres effectifs Veuves, Adhérents et sympathisants pour cette assemblée.

## NAMUR

### Une belle journée

Le dimanche 15 juin a vu la commémoration des journées de mai 1940, placée sous le signe du 40<sup>e</sup> anniversaire de la reconstitution du 1<sup>er</sup> Chas. Ardennais. En présence de M. le Sénateur NICOLAS, du 1<sup>er</sup> échevin LAZARON, représentant M. le Bourgmestre, de M. A. HUBERT, Président National de la Fraternelle, du représentant de M. le Cdt du district de la gendarmerie, des chefs de corps et anciens chefs de corps des 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup> Chas. Ard. M les colonels B.E.M. - DIEU, HENRIOL, LEGAT, MARCHAL des délégations d'associations patriotiques, avec drapeaux, et de nombreux sympathisants.

A Temploux, après le levé des couleurs belges et françaises, le Col. e.r. LIBER a ravivé la flamme, tandis qu'au nom des jeunes Chas. Ard., M. le Vice Président J. LORENT, à l'issue de l'appel des victimes civiles et militaires, dépose les fleurs.

Au mémorial, sis dans le patio, du Nouvel Hôtel de Ville, à l'évocation des 122 Chasseurs Ardennais, tombés dans la région namuroise, le président d'Honneur M. L. LECLERE, a ranimé la flamme du Souvenir, alors que le Cdt e.r. V. OGER, conduit les délégations, qui au nom des chasseurs ardennais, de la ville de NAMUR, de la 4<sup>e</sup> Brigade STEENSTRAETE déposent les fleurs.

En l'église St-Joseph, à la messe célébrée par M. le Curé BARBIER, le R.P. ALBERT prononce l'homélie, la chorale «VOX SENIOR» et son orchestre applaudissent sans conteste, sous la direction éclairée de M. Jean MOREAU, leur talent unanimement apprécié.

## NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

### Décès

Nous avons assisté aux funérailles de Maurice Robaye de Freux. Il était ancien prisonnier de guerre. Robert Clément est décédé à Embourg. Il était originaire de Neufchâteau et portait fièrement la médaille King's Médal for Courage.

Madame Perin de Neufchâteau a perdu sa fille Jacqueline décédée dans un accident de la route. Madame Alexis Roblain, épouse de notre dévoué porteur-drapeau va lui mourir sa sœur Flavie. Evénos Tarte, frère de Léon (Libramont) est décédé à Libin à l'âge de 76 ans.

Nous partageons la peine des familles éprouvées.

### Naissance

Léon Tarte de Libramont nous a appris avec plaisir la naissance de sa petite-fille Sophie.

Félicitations aux parents et grands-parents.

### Manifestations

Notre drapeau escorté par le Président REMICHE a assisté à l'inauguration de la Rue des Chasseurs Ardennais à Paliseul, a salué la Croix Bricart et le Sanglier de Martelange lors de la marche du Souvenir. Notre Président a poussé jusque Vielsalm... en voiture.

### Mariage

Patrice Gillet, fils de Théo, (membre adhérent) a épousé Claudia China de Libramont.

Beaucoup de bonheur aux jeunes époux.

### Jubilé sacerdotal:

Les villages de Monplainschamps et Massul ont fêté dignement les Cinquante ans de sacerdoce de l'Abbé Belche, ancien curé d'Eby, ancien Chasseur Ardennais et membre fidèle de la Fraternelle. Nous nous associons à cette fête et remercions Monsieur l'Abbé pour les nombreuses années passées au service des autres.

Que Dieu nous le garde longtemps encore.

## SAINT-HUBERT

### Assemblée générale de la section

La section se réunira en assemblée générale le 18 octobre prochain.

### Programme de la journée

- 10 h 30 : Messe chantée en l'église Saint-Gilles à la mémoire de tous nos camarades disparus.
- 11 h 15 : Dépôt de fleurs au Monument aux Morts de la Guerre 1914-1918 et 1945-1945.
- 11 h 30 : Assemblée générale statutaire à l'Hôtel de Ville (Salle des Mariages).
- 12 h 45 : «Au Borquin» Banquet.

### Hyménée

Se sont unis pour le meilleur et pour le pire:

- La 9 août dernier, Jacques COLLE, membre adhérent, fils de notre ami Roger membre adhérent depuis de nombreuses années, et Mlle Nicole JOTTARD.
- Le 26-7-86: Mlle Martine EVRARD d'Offagne, fille de notre adhérent Marcel EVRARD, et Serge MOYEN de Bertrix.

## HUY

### Décès

#### Mme Albert Dessambre

«Le courage était son quotidien: pendant 32 années, elle a lutté contre la maladie, sans une plainte, avec un constant souci des autres, forçant leur admiration».

Madame Albert DESSAMBRE née Mlle ALLARD le 23 octobre 1916 et décédée à Huy le 22 août 1986.

Nous assurons notre secrétaire-trésorier Albert DESSAMBRE, ses enfants, petits-enfants et familles apparentées de notre profonde sympathie et leur renouvelons nos condoléances émues.

#### C'étaient nos amis...

Le Lieutenant-Colonel Chasseur Ardennais Gilbert HENRY né à Jumet le 8 septembre 1915 et décédé inopinément à Huy le 4 août 1986.

Sous-Lieutenant au 2<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais en décembre 1938, il fit la campagne avec cette unité.

Retour de captivité en 1942 pour raison de santé, il rejoint aussitôt la résistance (A.S. «Mésange»-Charleroi).

Dès la libération, il reprend du service au 1<sup>er</sup> d'abord, et ensuite au 5<sup>ème</sup> Bon de Fusiliers.

Il acquiert ses autres grades officiers dans différentes unités, dont la Logistique.

Lors de sa retraite en décembre 1971, il vient résider à Huy, devient aussitôt membre effectif de notre Section et participe à toutes nos manifestations.

Nous perdons un très grand et fidèle ami.

Notre drapeau et les très nombreux «bérêts verts» de Huy l'ont salué une dernière fois et notre hure scellée dans le schiste veillera sur son long repos.

Nous renouvelons à Madame Gilbert HENRY et à sa famille nos condoléances émues.

\*\*\*

Le Commandant d'administration de réserve Fernand RONCHAMPS, né à Antheit le 7 décembre 1910 et décédé inopinément à Huy le 12 septembre 1986.

Fut mobilisé au CRI-Chasseurs Ardennais le 10 mai 1940, avec le grade de lieutenant.

Après la Campagne, s'est soustrait durant l'année '40 à l'internement comme prisonnier de guerre.

Ayant rejoint l'A.S.-Zons IV dès décembre '40, fut l'un des principaux organisateurs du Secteur Huy-Waremme composé de très nombreux Chasseurs Ardennais. (Fut cité à l'Ordre du Jour de la Zone en date du 16-10-1944).

Recherché, est parvenu à se soustraire à de très nombreuses «fates» en 1942-1943 et 1944 par de faux congés dans son Administration, ainsi qu'en témoigne son dossier de Résistant.

Est titulaire de très nombreuses distinctions honorifiques dont notamment:

- Commandeur de l'Ordre de la Couronne;
- Chevalier de l'Ordre de Léopold;
- Officier de l'Ordre de la Couronne;
- Chevalier de l'Ordre de la Couronne;
- Médaille de la Résistance.

Membre de notre Section depuis sa fonction, il est toujours resté fidèle à son bérêt vert.

C'est un très sincère et fidèle ami que nous avons salué une dernière fois lors de son grand départ et notre hure veillera sur son long sommeil.

Nous renouvelons à Madame Fernand RONCHAMPS et à sa famille nos condoléances émues.

\*\*\*

Le sergent de réserve Chasseur Ardennais André COLON né à Sclayn le 27 avril 1913 et décédé à Warze le 12 août 1986.

Mobilisé en 1939, il fit la campagne à la 6<sup>ème</sup> Cie du 6<sup>ème</sup> Chasseurs Ardennais.

Membre de notre Section depuis sa fondation, il est toujours resté fidèle à son bérêt vert et nous regretterons longtemps ce grand ami.

Notre délégation avec drapeau l'a accompagné jusqu'à son lieu de repos et notre hure veillera sur son long sommeil.

Nous renouvelons à Madame André COLON et à toute sa famille nos très sincères condoléances.

## LIEGE-VERVIERS

### 4 Mai. Paliseul.

Inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais.

Une délégation de notre section, avec drapeau, a assisté aux cérémonies du 4 mai à Paliseul.

Remarquable organisation: même le soleil était présent.

Excellent repas dans une ambiance très amicale.

### 10 Mai. Bodange.

Plusieurs membres du comité Liège-Verviers et leurs familles se sont rendus aux traditionnelles cérémonies de Bodange.

Ce devait être malheureusement, la dernière fois qu'ils y rencontraient leur ami Jean Schreiber: un des dynamiques promoteurs du comité du monument de Traquebois.

Malgré son état de santé déjà fortement compromis, Monsieur Schreiber avait tenu, non seulement à être présent, mais à prendre une part active à l'organisation de la journée.

Quelques semaines plus tard, au grand regret de tous ses amis, il nous quittait pour toujours.

Les Chasseurs Ardennais, les Anciens Combattants de Bodange et leurs familles garderont fidèlement le souvenir de l'homme sympathique et du grand patriote qu'il était.

Ils présentent à Madame Schreiber et à sa famille leurs condoléances très émues.

### Les Fastes régimentaires.

- 18 Avril. Le 20 A à Werl.
- 7 Mai. Le 1 Ch A à Marche-en-Famenne.
- 29 Mai. Le 3 Ch A à Vielsalm.
- 30 Mai. L'E.I. à Arlon.

Nos délégations avec drapeau ont été partout l'objet d'un accueil amical dont nous remercions les Chets de Corps et leurs collaborateurs.

### 8 Juin. Bouillon

La section de Bouillon qui organisait, le 8 juin, son assemblée générale, a reçu avec une très grande cordialité les bérêts verts de Liège-Verviers et leur comité.

Félicitations à nos amis bouillonnais pour cette magnifique réussite.

### 15 Juin. Temploux. Namur

Pas de pluie cette année à Temploux pour les cérémonies du souvenir.

Un grand bravo aux organisateurs namurois: tout était parfait.

### 26 au 29 Juin. Marche du souvenir et de l'amitié

Neuf membres de notre section ont participé à la 20<sup>e</sup> MSA, qui a déroulé, du 26 au 29 juin, ses 132 km d'Arnor à Vielsalm, sous un soleil exceptionnellement radieux.

Félicitations à nos courageux marcheurs: Billet, Bricart, Charlier, Constant, Jadoul, Maisse, Marière, Octave et Thomas.

Plusieurs membres de notre régionale étaient venus en famille saluer leurs amis à l'arrivée à Vielsalm.

Nous avons remarqué notamment Marcel Mosserix, M. Kinet ainsi qu'Eric Oosterbosch accompagnant l'ancêtre de la famille Billet.

Un grand merci à tous et particulièrement à François Vikevoorst qui pour fêter la 20<sup>e</sup> édition de MSA, avait réalisé le drapeau du cercle de marche et était venu admirer son œuvre.

### 15 Août. Fort de Loncin.

Une délégation de Liège-Verviers, renforcée par des Chasseurs Ardennais des sections voisines, a participé au traditionnel hommage rendu aux défenseurs de Loncin, dont l'héroïque résistance prit fin par l'explosion du fort le 15 août 1914.

### Autres participations

— 24 Juillet: Bruxelles. Relève de la garde au Palais royal.

— 8 Septembre: Liège: anniversaire de la libération de la ville.

### Un nouveau Chef de Corps au 6 Ch A

Nos vives félicitations au Major de réserve René Fabry, membre de notre section, qui vient de reprendre le commandement du 6 Ch A, bataillon de réserve de la province de Liège.

## COTISATIONS

Notre exercice social va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

— Le 6-9-1936: Stéphane Brolet et Mlle Patricia PONCELET fille de notre ami et membre effectif Emile PONCELET.

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et sincères félicitations aux heureux parents.

### Noces d'Or

Deux de nos membres effectifs ont fêté dans la joie leurs cinquante ans de mariage.

— M. et Mme Max DESSOY-DAUSSAINT à Saint-Hubert.

— M. et Mme Remy GODENIR-ROCK à Vesqueville.

Nos chaleureuses et vives félicitations et nos vœux pour de nombreuses années de vie encore.

### Hospitalisation

— Mme Odon CHALON, épouse de notre membre effectif Odon CHALON, a subi une opération et est en bonne voie de rétablissement.

— Marcel EVRARD membre adhérent opéré le 10-7 et également en bonne voie de rétablissement.

— Léonce MAGNAN de Saint-Hubert, membre protecteur hospitalisé suite à chute.

À toutes et à tous, nous souhaitons une prompte et complète guérison avec l'espoir de les revoir bientôt parmi nous.

### Décès

Nous ont quitté

— Louis GUILLAUME membre effectif, le 28-7-1986 à Saint-Hubert.

— Mme Julie HERMAN maman et belle-maman de nos membres effectifs Léon DUCHENE et Louis DERO à L. bin.

— La belle-maman de notre membre adhérent Roger MARICHAL à Bruxelles.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos très sincères condoléances.

### Cotisations

Toutes sont à présent rentrées et nous en remercions très vivement nos membres pour leur fidélité à notre belle fraternelle.

### Inauguration d'une RUE CHASSEURS ARDENNAIS à LIEGE

À l'initiative de la section Liège-Verviers de la fraternelle, la ville de LIEGE rendra un hommage particulièrement sensible aux Chasseurs Ardennais en inaugurant une «RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS».

On nous la promettait depuis un petit bout de temps, félicitations à la section de Liège-Verviers d'être parvenue à ses fins.

À cette occasion, la section de Saint-Hubert organise un déplacement en car (gratuit).

Nous invitons nos membres à assister en grand nombre à cette cérémonie.

Les membres désireux de prouver leur sympathie à leur amis de Liège sont priés de s'inscrire auprès de notre trésorier Joseph LABOISE et d'effectuer par versement ou virement au n° 000-0800173-20 de la fraternelle de Saint-Hubert la somme de 750 frs par personne pour participation au déjeuner.

Départ du car se fera sur la Place de l'Abbaye à 8 h 15 précises.

## VIRTON

### Cérémonie

21 juillet 1986: Te Deum, chanté par Monsieur le Doyen Herbin, en l'église décanale de Virton.

Les rangs des personnalités civiles et politiques s'amenuisent d'année en année. Heureusement, drapeaux et groupements patriotiques sont là pour rappeler que LA PATRIE est faite du sang des morts qui l'ont fondée et que par leurs présences, il se font un devoir de la perpétuer.

Félicitations, en particulier, à notre ami Fernand Wautier, Président régional de la Fraternelle du 12<sup>e</sup> Bataillon/Fu, venu de Musson avec son nouveau drapeau et quelques anciens, pour renforcer notre délégation Chasseurs Ardennais.

C'est toujours avec joie que «LES SANGLIERS» re-trouvent leurs cousins «LES CERFS».

Dois-je rappeler que le 12<sup>e</sup> BorvFu formé à Charleroi en novembre 1944, composé en grande partie d'anciens résistants d'Ardenne et de Gaume, a été instruit et encadré par une majorité d'officiers et sous-officiers Chas. Ard. Lors de sa création, ce bataillon avait revendiqué pour emblème «le sanglier», faveur qui lui fut refusée (très justement d'ailleurs). Il dut se contenter du «cerf», autre digne représentant de nos belles forêts ardennaises. Pour concrétiser ce cousinage, la fraternelle du 12<sup>e</sup> Bon REMAGEN a été jumelée avec le présent 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais de VIELSALM.

Parmi les drapeaux présents au cœur de l'église, un second nouveau venu: celui des Pcmiers de Virton. Bravo et merci.

### Noces d'Or

Chaleureuses félicitations aux heureux époux NELISSE-BINAME qui ont fêté leur cinquantième anniversaire de mariage le 23 mai dernier à Meix-devant-Virton.

À cette occasion, nous tenons à remercier tout particulièrement notre dévoué camarade Roger qui conquit la palme du meilleur recruteur de la section en 1982 et qui depuis rempli avec zèle et dévouement les fonctions de Délégué de la sous-section de Meix.

Nous souhaitons à Roger et à sa chère épouse de couler encore, ensemble, des années de joie et de bonheur.

Le 25 août, lundi de la fête à Saint-Mard, l'Administration communale recevait les couples jubilaires en son centre communautaire saint-mardois.

Philharmonie, Pains saint mardois, Bourgmeestre, Echevins, Comité des Fêtes, personnalités, rehaussaient de leurs présences les cérémonies du jubilé.

Parmi les couples jubilaires, deux membres de la section:

— René AUTPHENNE et Germaine Guiot mariés le 31 août 1936 et demeurant 43, rue de Dampicourt.

— Edmond Martin et Marie-Hélène Differding mariés le 4 mars 1936 et demeurant 7, rue des Chamolleurs.

Nous les félicitons de tout cœur et leur souhaitons de conserver encore longtemps «bon pied et bon œil» afin qu'ils puissent célébrer dignement, dans dix ans, leurs noces de diamant.

Tous les membres de la section régionale de Virton se joignent à leur Président pour rendre hommage, en la circonstance, au Président d'Honneur René Autphenne et lui témoigner la reconnaissance qu'ils lui doivent. René fut non seulement le fondateur de la section, mais il en assuma la présidence avec savoir-faire, tact et dévouement pendant plusieurs décennies.

Nous associons à cet hommage bien mérité, celle qui fut sa collaboratrice enthousiaste Madame Autphenne. C'est elle qui confectionna avec amour et patience notre premier fanion dont nous étions très fiers et organisa divers de nos banquets les plus réussis.

### Décès

— Georges DEPIESSE, né à BLEID le 12.2.1914, décédé à SIGNEUX le 25 juin 1986.

Milicien de la classe 1934 au 1<sup>er</sup> Groupement mixte de Chasseurs Ardennais. Rappelé en 1936, P.P.R. en 1938, mobilisé le 25 août 1939 à la 9<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> régiment de Chas. Ard.

À l'issue de la campagne des 18 jours, prisonnier au stalg 1 A, jusqu'en avril 1945. Invalide de guerre.

Délégation et Drapeau l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, lors de ses funérailles, lesquelles eurent lieu à Signeux le 27.6.1986.

— Robert BRADFER, né à VILLERS LA LOUE le 8 juin 1912 et y décédé le 15 août 1986.

Milicien de la classe 1932, ancien soldat du génie, mobilisé en septembre 1939 au 5<sup>e</sup> régiment Chas. Ard., unit avec laquelle il participa à la campagne des 18 jours.

REPANDEZ LE  
DRAPEAU DE  
L'ARDENNE



## Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:  
75 F l'exemplaire

S'adresser  
à sa section

## LE ROI LEOPOLD ET LA RESISTANCE

Un «lieutenant-colonel de la Résistance» a adressé, récemment, à «La Libre Belgique» une lettre relevant un grand nombre d'actions du Roi Léopold en faveur de la Résistance. On ne peut vérifier sinon qu'il s'agit d'un témoignage très précis et difficilement contestable. On sait aussi que des chefs de la Résistance ne s'adressaient pas au général Van Overstraeten, sauf s'ils étaient convoqués par lui mais que l'on se rendait de préférence à la Maison militaire chez le lieutenant général Tiikens et le commandant Hubert Rombauts. Je sais aussi qu'aucun des grands chefs de l'Armée secrète ou de ses formules antécédentes, tels Lenz, Claser, Bastin, n'a rien entrepris sans l'assentiment du Roi pour son action.

### MARCEL BIGEARD

Le baroudeur n° 1, ami de Jean Miliotis et qui a «sombéné» sur les bancs de l'Assemblée nationale, n'a rien perdu de la verdeur de ses propos.

Voici les deux derniers, relevés dans «Le Figaro» :  
— Parlant des soldats français de la FINUL en mission au Liban: «Ce sont des pigeons d'argile». Ce qui signifie: on peut les tirer à loisir, car ils ne sont pas en mesure de riposter.  
— Rappelant qu'il est né à Domrémy-la-Pucelle, il observe: «Aujourd'hui, les hommes se marient entre eux. Heureusement, il y a le SIDA pour évacuer tout cela».

### BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

La Suisse est un pays démocratique par excellence. Ainsi, quand un groupement de citoyens a réuni au moins cent mille signatures (contrôlées sévèrement), il peut obtenir un référendum, appelé là-bas «votation». C'est ainsi qu'une organisation s'intitulant «Suisse sans armée» a recueilli des signatures qui, sous réserve de vérification, franchiraient le seuil fatidique. Voici le texte proposé: «La Suisse ne dispose pas d'armée. Il est interdit à la Confédération, aux cantons, aux communes et aux particuliers de former ou d'entretenir des unités combattantes. La Suisse mène une politique globale de paix qui renforce la libre disposition du peuple et favorise la solidarité entre les nations».

Actuellement, tous les Helvètes — j'aime mieux cette appellation car elle rappelle de glorieux combattants — effectuent un service de milice, non continu bien sûr, entre 20 et 50 ans. Ils sont en permanence, du moins en principe, des citoyens-soldats. Ils gardent leur uniforme chez eux ainsi que leur arme et sont prêts à répondre sur le champ à une mobilisation. Il se crée au cours des fréquents rappels un brassage entre hommes de milieux différents, qui fait dire que l'armée est le ciment de l'unité nationale.

Il faut remarquer, ce qui est amusant et instructif, que les autorités fédérales et cantonales ont accueilli avec bonne humeur la proposition. Mais, il faut encore que, vérifications prolongées étant faites, la pétition soit admise, le gouvernement et le parlement disposant de... quatre années pour l'agréer, c'est-à-dire la soumettre au peuple. Mais, il faut d'abord compter et vérifier attentivement



toutes les signatures. Seule une partie des socialistes soutient le projet.

Aussi, personne ne songe sérieusement que l'on puisse aboutir à un résultat positif.

### LES PLANQUES

On sait que l'Italie est le pays par excellence des combinazzioni. Et voici qu'une revue de télévision a publié les résultats d'une enquête dont il résulte que six membres du gouvernement de Rome seulement, sur vingt-neuf, ont effectué leur service militaire. Exempté notamment le premier ministre, lequel aurait des troubles de la vision. Mauvais ça pour un politicien. Le ministre de la Défense aurait été atteint d'insuffisance thoracique tandis que celui du Commerce extérieur aurait la même insuffisance que le chef du gouvernement. Le ministre de la Protection civile a été déclaré: «de constitution délicate» et son collègue des Postes exempté en raison de son «peu d'aptitude à la vie militaire». Un ministre a été réformé en sa qualité de... petit-fils de veuve de guerre, deux autres ont été «libérés du service actif pour une durée illimitée» sans autre justification et enfin, le ministre de l'Environnement pour «ménisque douloureux»...

Le président de la république et un autre de ses ministres ont été dispensés en raison de l'âge avancé de leurs parents (sic).

Et en Belgique?

### NEOSTALGIE DU BON TEMPS

En Grande-Bretagne, où le service militaire est supprimé depuis 1963, on se prend à regretter...: «Les meilleures années de notre vie», tel est le titre d'un livre d'un écrivain coté, tandis qu'une exposition a été organisée à Londres et que la télévision y a consacré une émission. Le chancelier de l'Échiquier, chez nous ministre des Finances, a dit «Je me suis bien amusé». Un évêque raconte: «Je n'ai jamais eu autant de pouvoirs dans ma vie que quand j'étais caporal chargé du charbon pour les quartiers d'officiers mariés». Un producteur: «C'était le bon temps. On apprenait à se saouler et à coucher. Je n'ai jamais fait aussi bien depuis...» Ce fut une merveilleuse façon de gaspiller deux années».

N'attends pas  
à demain...  
pour payer  
la cotisation  
**1987**

Et le correspondant londonien du «Figaro» de conclure: «Aujourd'hui les Britanniques regardent ces années avec nostalgie. Ils restent fiers de leur temps ainsi passé. Ils formaient une élite de la fraternité, des camarades dans l'adversité. Ils se sentaient quelque peu supérieurs aux civils. Ils savent que l'armée les a changés et qu'ils ne seront plus jamais comme avant». A méditer!

### UN AUTRE GENRE DE SERVICE

J'ai lu l'autre jour qu'au Vietnam, on fait trois ans de service dans l'infanterie et quatre dans l'artillerie. Après quoi, il faut faire chaque semaine trois heures d'exercices et trois mois de stage chaque année.

### UN PROJET DE BELLES PLANQUES

L'Union francophone des Belges à l'étranger propose que les jeunes Belges résidant hors de nos frontières puissent faire un service civil dans nos ambassades, consulats, etc... attendu qu'il a été décidé de supprimer la dispense qui était accordée aux jeunes Belges résidant à l'étranger depuis cinq ans au moins. Et ce, dans un pays non limitrophe de la Belgique. On imagine en quoi consisterait ce soi-disant service civil: un service pour rire!

### DES MILICIENS A LA GENDARMERIE?

Le ministre de la Défense nationale a décidé qu'à partir de mars 1987, quatre cents miliciens seraient affectés aux unités territoriales de la Gendarmerie. Cela n'agrée pas au syndicat du personnel, car ils pourraient après le service révéler des secrets et porter atteinte à la gendarmerie ou à des citoyens. On peut penser cela aussi des gendarmes et policiers.

### DES ATTACHES COMMUNAUTAIRES

On a pu lire que l'on allait créer des «ambassades» pour la Communauté et la Région d'expression française. Ce n'est pas du tout cela. La vérité, c'est qu'un arrangement a été conclu avec le Ministre des Relations extérieures aux termes duquel la Communauté pourrait déléguer à ses frais des attachés auprès de nos représentations diplomatiques et ouvrant dans le cadre de celles-ci.

### PLUS D'UN MILLIER D'ORGANISMES AGREES POUR LES OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Le conseil des ministres a accru le nombre d'organismes habilités à accueillir des objecteurs de conscience: désormais, en sus de 361 organismes du secteur officiel, il y aura 991 organismes privés. Pour quinze à vingt mois de prestations (?). Sans commentaires.

Roger Keyes

## ECHEC AU ROI

# Léopold III 1940-1951



En Belgique, il y a ce foutu roi. Si seulement il avait déguerpi comme les autres.

(27.2.1942)

Si nous pouvions nous débarrasser du roi des Belges, j'en serais personnellement enchanté.

(Juillet 1942)

Si quelq'un m'a jamais tenu tête, c'est le Belge. C'était réellement un dur à cuire, un scélérat, un vrai renard sours et roublard.

(Plus tard)

Hugh Trevor Roper  
«Propos de table d'Hitler»

particulièrement de Pierlot et Spaak, avec Churchill, Eden en le Foreign Office pour présenter le Roi prêt à constituer un gouvernement avec les pro-allemands et anti-alliés avec à sa tête un homme comme Van Overstraeten lequel serait, à tout le moins «commandant en chef de l'armée».

Nous parlons ailleurs avec une juste sévérité de l'ouvrage posthume du conseiller militaire du Roi. Mais, nous devons à la vérité de dire que si Van Overstraeten était cassant, arrogant, de caractère incommode, ce n'était ni un fasciste, ni un pro-allemand. D'autre part, le Roi Léopold, qui le connaissait mieux que quiconque et l'avait «hérité» de son père, n'aurait jamais songé à en faire un chef de gouvernement, ni un ministre, pas plus que le commandant en chef de l'Armée, au reste prérogative constitutionnelle du Roi.

Dans son avant-propos, Roger Keyes remarque notamment: «Je rappelle ici au lecteur que si mon père (l'Amiral de la Flotte Lord Keyes of Zeebrugge and Dover) ou moi-même avions péri, — car tous deux nous avons plus d'une fois échappé de justesse à la mort pendant la guerre, le roi et son armée auraient pu n'avoir jamais été réhabilités par une documentation aussi abondante et solidement étayée. Nous reviendrons encore sur cet ouvrage capital dans un prochain numéro.

A.H.

Editions DUCULOT, rue de la Posterie, Parc industriel, 5800 Gembloux. - 360 pages - 995 FB.

Ce livre est le second tome de la continuation par le fils de l'amiral Keyes, héros de la bataille de Zeebrugge et de Douvres au cours de la première guerre mondiale, de la mission que celui-ci s'était assignée de réhabiliter le comportement du roi Léopold. Nous avons largement rendu compte de la première partie «Un règne brisé - Léopold III 1901-1941» en pages 16, 17 et 18 de notre numéro 142. En tête du nouveau volume, Lord Keyes nous a fait le grand honneur de citer en exemple les trois titres de nos commentaires.

Voici un large extrait de la présentation par l'éditeur:

«Echec au Roi Léopold III 1940-1951», second tome de ce que l'on peut appeler la tragédie de Léopold III, sera peut-être, pour bon nombre de Belges, encore plus révélateur et détonant, que le premier livre de Lord Keyes. Ils y découvriront, à travers des documents exceptionnels récemment découverts par Lord Keyes au Public Records Office à Kew, la conjonction dont Léopold fut l'objet tant de la part des alliés, en particulier de Churchill, que de celle du gouvernement belge à Londres craignant pour sa survie après la guerre, ou de celle enfin, qui lui fut fatale, de la gauche et des antiépiscopalistes. Spaak et Van Acker en tête.

«Echec au Roi» éclaire ainsi d'un jour nouveau l'évolution des ministres belges en Angleterre, leurs relations avec les Britanniques et les Américains, leur action de sappe, insidieuse d'abord, affirmée ensuite, pour miner Léopold dans l'esprit des alliés et empêcher son retour en Belgique et sur le Trône après la libération. Lord Keyes apporte encore de nombreux renseignements sur ce que fut la vie de Léopold III depuis son emprisonnement à Laeken jusqu'à son retour au pays, sur son attitude d'abstention politique durant la guerre qui n'exclut pas ses interventions en faveur de ses compatriotes, sur sa déportation en Allemagne et son exil forcé à Prégny, en Suisse. Outre un extraordinaire document que chacun croyait détruit, le journal de bord tenu par le lieutenant-colonel Williams-Thomas qui accompagnait la première délégation belge auprès du Roi après la libération, «Echec au Roi» révèle de nombreux aspects, jusqu'ici largement ignorés, des actions menées contre le souverain par le ministre Achille Van Acker, par le Prince Charles, par les autorités britanniques et américaines et par tous ceux qui, peu ou prou, de 1940 à 1951, amenèrent le roi Léopold à renoncer finalement à son trône et à abdiquer en faveur de son fils Baudouin.

Ajoutons que, dans le corps de l'ouvrage, il fait état, à diverses reprises, des compromissions du gouvernement belge, et plus



# 1er CHASSEURS ARDENNAIS

## BERGEN 1/1986

Ce sont près de 300 ChA qui ont pris le chemin de ce grand terrain d'exercice situé dans le nord de la RFA à quelque cent kilomètres de HAMBOURG. Le beau temps a baigné toute la période et a participé au succès des activités. Nos quinze tireurs MILAN y firent quinze buts, nos canonnières 25 mm exécutèrent TOUS les tirs prévus et prouvèrent non seulement leur habileté et la connaissance de leur armement mais aussi la qualité et la fiabilité du canon équipant nos AIFV. Les fusiliers présents s'en donnerent à cœur joie sur les stands de tirs (exceptionnels) de combat. Après une semaine de préparation minutieuse, notre PI JPK approuva le Challenge. Il décrocha la 3e place à moins de 900 points du 1er, soit l'équivalent d'un coup but au canon! Dura lex, sed lex. Ce sera pour la prochaine fois! Ceci n'enlève rien des mérites de nos équipages JPK et ils nous ont montré que nous pouvons avoir confiance en eux. Bravo les gars... De multiples activités émaillèrent encore cette période comme des mouvements de nuits en black-out, les plongés et navigations en bassin de nos véhicules blindés, des visites aux tristement célèbres camps de BERGEN-BELSEN et riveau de fer. En somme, ce fut une période extrêmement profitable au plan de l'entraînement. Elle ne fit toutefois pas l'affaire de nos mécanos qui n'eurent aucune panne majeure à traiter et qui, dès lors, se firent une joie de se mettre à la disposition d'unités moins bien loties dans ce domaine. Qui a dit que nous étions sectaires?



Bergen

et de tristesse. Une camion chargé de Ch A de la 3 Cie de retour d'un exercice versait; sept Ch A devaient succomber de cet accident ou de ses suites. Sur le lieu tragique fut élevée une stèle à leur mémoire.

Comme l'année dernière, le 1 Ch A est soutenu. Lt Col BEM LEGAT, l'Adjt-Chef GOFFIN, adjudant de corps, ont emmené à Spich une délégation d'officiers sous-officiers et volontaires pour rendre hommage à ces jeunes tombés en service commandé. Un peloton de la 3 Cie rendait les honneurs. Après une courte allocution du Chef de Corps et du Padre DE COSTER, des fleurs furent déposées au nom de tous les Ch A appartenant ou ayant appartenu au 1 Ch A.

Spich est loin mais le souvenir de cette tragédie toujours aussi proche est présent. Afin de perpétuer la mémoire des nôtres à Marche une réplique de cette stèle sera érigée au sein de notre quartier au Camp Roi Albert.

Maître d'œuvre, le Comd de la 3 Cie... Ceci, que l'on se rassure, ne supprimera pas notre geste annuel du souvenir à Spich.

## 3e MARCHÉ DU 1 CH A

Le calendrier fort chargé du 1 Ch A oblige à l'EMBN à repousser au 5 juillet l'exécution de cette activité. Par le plus grand des hasards, elle coïncidait avec la braderie de Marche. Ces deux manifestations ne furent en rien concurrentes mais se révélèrent complémentaires.

Un effort tout particulier fut consenti pour assurer l'accueil des participants et visiteurs et l'on peut, sans fausse modestie, prétendre que le succès de foule rencontré est à porter au compte de notre Comd 2d, le major PETIT et de ses collaborateurs. L'objectif visé de mille marcheurs NE fut malheureusement PAS atteint... Les grands congés étaient là, les marchois restés aussi... tièdes...

Nous soulignerons toutefois la participation de notre Comd Bde et de son épouse, du LtCol BEM KEYMEULEN, Comd 1 L, d'une forte délégation du 3 Ch A que nous remercions pour ce sympathique et fraternel encouragement, du beau groupe de marcheurs du Club de Marche Ch A, d'anciens et de sympathisants du 1 Ch A comme M. le commissaire de Police ANTOINE, M. DOURT, le LtCol BERNARD Comd le Camp de Vogelsang, le major e.r. KILESTE. Nous disons merci au Det MP Marche qui nous délégua quelques représentants (qualité d'abord) et fut avec le 1 L, la seule unité de Marche à participer à notre activité.

Les installations de la Place de l'Etang (restauration, information, exposition de matériel) rivalisaient pourtant d'attraits avec le tracé du parcours et son équipement.

Gageons que l'«objectif 1.000» est pour 1987. Marcheurs et amis du 1 Ch A, à vos gasses...

## GARDE AUX PALAIS ROYAUX

24 juillet 1986. La 2 Cie 1 Ch A à laquelle se voit confier l'honneur d'assurer cette mission reprend le flambeau au 1 Bn des Carabiniers-Prince Baudouin.

Vers 1400 Hr, l'esplanade du palais voit se rassembler une foule de Ch A et d'amis. On peut y rencontrer le président national, M. HUBERT, le président de la fraternelle Patton, M. GARAIN, pratiquement tous les présidents des sections locales de la fraternelle des Ch A accompagnés de leurs drapeaux, d'anciens chefs de corps comme le Col e.r. Godet, le colonel Lefebvre, le LtCol BEM Dieu, bien d'autres fidèles encore... bref, du beau monde.

14,30 Hr. Le détachement 1 Ch A montant relève les Carabiniers. Solennité de l'instant et de la mission, drill impeccable, tenue irréprochable, l'atmosphère serre le cœur de tous...

Un drink réunit enfin tous ceux qui nous donnent leur appui à cette occasion et permet de rassembler Anciens et plus jeunes dans un même souci de promotion des Ch A et du 1 Ch A en particulier.

A titre indicatif, le 1 Ch A assurera une deuxième fois la garde aux Palais Royaux en octobre 1986. Nous comptons sur l'encouragement et l'appui de ceux qui nous entourèrent déjà en ce mois de juillet.

## INCORPORATION 1 Cie. REMISE DES HURES



1<sup>re</sup> Cie à Durbuy. Entre ciel et terre... avant de recevoir la Hure

Nos anciens de la 1 Cie dont, au fil de cette revue, vous avez pu suivre les activités, nous ont quitté fin juin 86. Bonne chance et restez fidèles à votre esprit de corps, à votre bêt et à votre honneur de citoyen belge!

La relève s'est pointée dès le 2 juillet et l'avenir s'annonçait pour elle tout aussi active et bousculée. La nouvelle 1 Cie en effet, au sortir de son instruction militaire individuelle, participera au FTX Corps, objectif No 1 de notre bataillon. C'est dire la charge d'instruction qui aura été la leur! Combien de soirées n'ont-ils pas consacré à l'instruction et aux matières en relation directe avec leurs exploits futurs?

Après deux mois donc de «super-intensive» ils ont, fin de ce mois d'août, présenté leurs tests IMI... avec succès. Parmi les jeunes de la 1 Cie, les soldats suivants se sont particulièrement distingués:

Mil FAUVART, PARIS, MOURON, COQUELET, TOMBEUR, BRADFER.

C'est enfin à Durbuy que la traditionnelle remise des HURES se fit. Pour l'occasion, le ciel sombre s'éclaircit. Sous un joyeux soleil donc, la compagnie se rassembla au sortir d'un très impressionnant «dead-ride» depuis les rochers agressifs sous les yeux à la fois fiers et craintifs de plus de 250 membres des familles. La remise des hures par les parents, fiancés, «petites-amies» consacra définitivement leur nouveau statut de Ch A à part entière et balaya le souvenir des efforts, souffrances consentis pour gagner cet honneur. Notre Comd Bde nous honora de sa présence et notre chef de corps, théoriquement en congé, arborait un fin sourire qui en disait long sur la satisfaction devant une activité aussi réussie.

La commune de Barvaux-Durbuy avait délégué deux échevins et son commissaire de police. Nous nous permettons de les remercier chaleureusement pour l'intérêt témoigné et l'appui réservé à l'organisation de cette belle journée.

Félicitations, Messieurs les Ch A de la 1 Cie! Puissent les chênes et les hêtres des belles

forêts ouest-allemandes trembler devant votre allant et votre détermination au cours du prochain exercice de corps.

### DEPARTS

L'Adjudant-Chef Henri GOFFIN (Adjudant de Corps) est en congé de trois mois préalable à la retraite à la date du 15 septembre.

Il a remis son service à l'Adjudant Claude COLBRANT qui devient l'Adjudant de Corps a.i.

Suite dans notre prochain numéro.

### DEPARTS

Sgt Roemen à la Gendarmerie  
Sgt Dalila Libera au 12 Li  
Cpl Companie au Dep 44/3  
Lt Magnette à GS1 I  
CLC Daicette à la Place de Marche

Lt Delcorde au CI No 1  
Sdt Noulard à l'E Tech Saefrenberg  
Sgt Vanderroost à l'E Tech Saefrenberg  
Sgt Delvaux à 1 ESO  
1 SM Romain au 62 A  
1 Sdt Wilot à l'EI  
Cpl Clarenne en congé illimité  
Sdt Bcurton en congé illimité  
Sdt Longatte en congé illimité.

### ARRIVEES

Sdt Leruste, Lejeune, Conraads, Fellingue, Pierret, Tahor, Koch, Fievet, Goffard, Galderoux, Cpl Agoston, Dencol, Siewniak, Peters, Martin, Reyners, 1 Sgt Renis, Lt Smets, SLT Toussaint, Adjt Masy, Sgt Lemaire, Capt Asselman, Sgt Wuestenberghs, Sgt Lugentz, Sgt Martens.



Garde au Palais Royal

## MSA

Notre participation fut moins importante encore que prévu et nous le regrettons. En cette fin de mois de Juin, nctre Bn, faut-il le souligner était fort bousculé. Une Cie était démobilisée, 300 ChA étaient toujours à BERGEN, les grands congés des non-prioritaires couraient déjà...

Voici pourquoi, le Slt FONTAINE, les 1 Sgt DEFRANCE et LUCAS n'encadraient que quelque 45 hommes issus des P1 Ecl, P1 Mor et 3 Cie, seuls survivants disponibles d'une grande unité...

Ceci n'enlève rien à leur mérite; leur allure lors du défilé final en tête des unités de la 7 Bde, suivant le Col. BEM CASTERMANS et notre Chef de Corps qui, revenu de BERGEN, les avait rejoints sur les sentiers de l'Ardenne, fit la preuve que l'effort amalgame les hommes et les esprits et suscite l'esprit de Corps. La qualité contre la quantité quoi!

## SPICH. PELERINAGE ET SOUVENIR

Il y a douze ans déjà, la période des grands congés fut pour le 1 Ch A une période de deuil

Général Van Overstraeten

## LEOPOLD III PRISONNIER

**Le journal...** «de la vie quotidienne à Laeken... 31 mai 1940 - 10 mai 1945» du conseiller militaire du Roi Léopold nous a déçu et dépli. Il n'aurait remporté qu'un succès mitigé en librairie. L'ouvrage est dans la ligne de ce personnage très intelligent, toujours «sûr de lui et dominateur», hautain, agressif, rancunier, qui voulait être le premier partout, même au Palais du Roi. Il était presque unanimement détesté au sein de l'Armée.

J'ajoute que l'ouvrage fourmille en erreurs et contre-vérités. «La Libre Belgique», dans une remarquable analyse de son directeur de la rédaction, Jacques Franck, en a souligné quelques-unes particulièrement flagrantes. Il note aussi: «On peut même se demander s'il n'eût pas fallu en soumettre le texte à un minimum de critique historique. Car à livrer tout nus un amalgame de propos, de réflexions, d'hypothèses, de jugements, d'interrogations, voire de ragots, on égare le lecteur qui n'est pas un rat de bibliothèque ou un historien de profession».

**Et voici sa conclusion:** «... le journal du général Van Overstraeten comporte aussi des précisions intéressantes, même si elles ne bouleversent pas nos connaissances pour l'essentiel, mais le caractère abrupt, hautain, susceptible de l'auteur et peut-être aussi son amertume ne font pas du présent ouvrage un document fiable sur bien des points». C'est aussi notre avis.

Il faut encore souligner que VO était définitivement brouillé avec le Roi Léopold après le retour de ce dernier en Belgique et que l'ouvrage avait été déposé, à une date non précisée, dans une étude notariale et qu'il ne pouvait être délivré au plus proche héritier du

général qu'après la mort du Roi. Tout cela nous conduit à une interrogation préliminaire particulièrement importante: de quand date le texte définitif de VO?

Certes, l'ouvrage se termine par la mention:

## LE GENERAL ET LES CHASSEURS ARDENNAIS

Précisons d'abord, même si ne songeons pas à le ménager, que, contrairement à une opinion parfois répandue, Van Overstraeten n'était pas anti-Chasseurs Ardennais. Mais, il appartenait au clan Galet-Nuyten, donc anti-Devèze, et partant, opposé à son plan de défense à la frontière, contraire à la politique traditionnelle de concentration centrale de l'Armée. Ce qui n'excluait pas des détachements légers de couverture aux frontières est et sud-est.

Pour lui, les Chasseurs Ardennais constituaient des «troupes d'élite, dangereusement aventurées à la frontière et qu'il fallait récupérer au plus vite sur la ligne de défense principale...». Considérant que la défense au nord de Liège, sur le Canal Albert pourrait résister assez longtemps, et que l'Armée française, appuyée sur la Ligne Maginot et qui devait tenir la ligne de défense au sud de la position fortifiée de Namur, serait également on mesure de tenir bon (On a vu ce qu'il est advenu des prévisions de ce grand stratège), il estimait que la bataille décisive se situerait entre les positions fortifiées de Liège et de Namur. C'est pourquoi, a-t-il dit et écrit (je n'ai pas retrouvé les documents), «il faut placer là, au plus vite, les meilleures troupes belges, à savoir les deux Divisions de Chasseurs Ardennais». (Citation de mémoire non nécessairement textuelle).

Peu après la capitulation, et à partir du 10 juin 1940, il a fait visite des champs de bataille, avec le major Gierst, pour «documenter le Roi».

Sa première visite fut pour la tête de pont de Gand et Vynkt et son avancée. Nous reproduisons textuellement ses notations:

**Meygem.** Les abords de l'église ont été saccagés par un bombardement concentré. Dans l'église, éventrés, vingt-deux réfugiés auraient été tués. En avant du village, le canal était tenu par le 15<sup>e</sup> de ligne. Nous y trouvons une tombe, celle du lieutenant Mustaert, en face du pont jeté par les Allemands; mais, dans la ligne de tranchées nous cherchons vainement des cartouches ou des douilles vides. Les trous d'obus sont rares, les antonnoirs de bombes introuvables. Il est évident que ce régiment ne s'est pas défendu. Les 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de ligne n'ont guère fait mieux; ils ont tenu leurs lauriers conquis sur l'Yser en 1914. Et pourtant, le bel obstacle de la ligne d'eau devait donner du cœur aux plus timides.

**Vynkt.** Ici, au contraire, tout prouve une résistance acharnée. Le terrain qui précède le village, glacis sans haies ni fossés, est parsemé de tombes belges, et plus souvent allemandes. Nous y relevons les numéros de cinq régiments ennemis.

Les lignes successives de trous de tirailleurs accrochées aux murailles

## Raoul Van Overstraeten

...né en 1885, est décédé à Bruxelles en 1977. Il était donc âgé de 92 ans.

Lieutenant au début de la guerre 1914-1918, il était officier adjoint à l'E.M. de la Division de Cavalerie. Blessé en septembre à Alost, il fut évacué vers Gand, Anvers et Forkestone, et rejoignit son unité en octobre. Nommé capitaine en novembre 1914, il est commissionné commandant fin décembre 1915 pour mission au service de la Colonie.

En mars 1916, il est désigné comme officier de liaison auprès du GQG de Corps expéditionnaire britannique en Afrique orientale allemande.

Après une mission en Afrique du Sud, il rentre à Londres en 1917, rejoint le front en juin de la même année et est attaché bientôt à la Maison militaire du Roi Albert, en qualité d'officier d'ordonnance. Au lendemain de la première guerre mondiale, il devient professeur à l'Ecole militaire. Plus tard, il sera aide de camp du Roi Léopold, puis son conseiller militaire. Il a commandé l'Ecole de Guerre de 1938 au 9 mai 1940.

Nous n'avons pas retrouvé les dates de ses promotions aux grades de colonel, puis de général-major.

trouées, aux maisons aplaties, inscrites l'opiniâtreté de la défense en profondeur.

Au milieu de l'agglomération réduite en miettes, contre le mur arrière de l'église, nous découvrons une énorme tombe de 72 civils fusillés. Un peu à l'écart, une autre tombe contient les corps d'une quarantaine de militaires, dont cinq ont leur nom inscrit sur des croix; notamment le lieutenant Buron du 1<sup>er</sup> chasseur ardennais et un officier «originaire de Stavelot». (1)

Un groupe de femmes restées sur place nous racontent qu'après trois jours de luttes acharnées, certains chasseurs ardennais, se croyant enveloppés, avaient emprunté des habits civils dans un magasin pour tenter de s'échapper. Quelques-uns furent capturés revêtus d'accoutrements mixtes. Chez le curé enfui de justesse, furent trouvés un fusil et un pistolet... Sur ce, les Allemands enjoignirent à la population de sortir des caves. Les femmes, conduites à une extrémité du village, essayèrent un simulacre de fusillade; les hommes, rassemblés au cimetière, furent abattus en tas; le vicaire expiant pour le curé.

(1) En fait, il ne s'agit pas d'un officier mais du sergent VC Yvan Colinet (8<sup>e</sup> Cie / 3 ChA), né à Stavelot le 11.4.1913.

**NDLR:** On constatera que VO a repris des ragots de «bonnes femmes», insinués par les émissaires de Staf De Clercq, chef du VNV et agent de l'Abwehr. Comme le général se plaisait à fourrer son nez partout, pour quoi n'a-t-il pas demandé qu'on lui indiquât le fameux magasin en ques-

«Achévé» de dicter à mon fidèle secrétaire,

.....  
Ce 10 mai 1945»

**Mais, en première page, paraît un texte intitulé «Authentification» et signé par son neveu, en date du 28 mai 1986. On y lit notamment que:** «Depuis de nombreuses années, la minute... avait été déposée — sous forme de feuillets dactylographiés ratés de la main de l'auteur — dans une étude notariale...».

**Questions: de quand datent les ratures et le dépôt?**

**Selon «Le Robert», raturer, c'est «effacer, annuler ou corriger par des ratures». Et une rature, c'est: «Trait, barre que l'on tire sur un ou plusieurs mots pour les effacer, les annuler». Donc, rature, ce ne peut normalement être, si le terme est bien utilisé, rectifier ou remanier. Quoi qu'il en soit, s'il est avéré depuis Buffon que «Le style est l'homme même», il ne peut exister aucun doute sur l'identité de l'auteur du «journal» en question.**

**Si l'on se met à formuler des commentaires sur le vif, il apparaît que le géné-**

tion? Il aurait constaté qu'il n'existait pas. Il aurait donné la coté zéro à un de ses élèves!!!!

**Namur-Dinant:**

... N'en déplaise à Reynaud, tous les ponts sur la Meuse portent les marques de destruction radicale. A Houx, quelques tombes et des débris de canots pneumatiques. A Lustin, deux chars allemands qui gisent dans le fleuve sous l'arche détruite, témoignent que l'héroïque sacrifice du lieutenant belge De Wispelaere n'a pas été vain.

Il aurait pu parler aussi du 1/5 ChA, qui assumait toutes les destructions, et notamment du sacrifice héroïque d'André Darche de Vance, à Houx, ace à Rommel.

**Lys - Secteur du III C.A.:**  
Secteur VII C.A.

Cesselgem est fort abîmé. L'existence d'un bras de rectification doublant la boucle de la rivière a permis aux Chasseurs Ardennais d'infliger à l'assailant une sanglante surprise. Le terrain porte les preuves d'une organisation défensive réelle et d'une résistance opiniâtre qu'illustrent cinquante-deux tombes belges. Il ne s'en trouve pas moins à Gotten, tout aussi abîmé. Les signes d'une résistance en profondeur se poursuivent vers Dentergem.

Par contre, le régiment flamand assigné en renfort à la division montre peu de solidité; le terrain vierge et les fermes intactes font supposer une faiblesse entre Aersel et Thielt. C'est ici qu'a dû se déchirer le front très tenu, il est vrai, du VII<sup>e</sup> corps. L'entrée est de Thielt est intacte. Vers le sud-est la gare est in-

ral veut jouer en toutes circonstances au personnage central: il a tout fait, tout prévu, intervenant dans tous les domaines, condamnant tout le monde ou presque. Il prétend être mis au courant de tout, surtout de ce que pense et fait le Roi. Il est saisi d'un accès de mauvaise humeur quand il apprend tel entretien, l'existence de tel document à propos desquels il n'a pas été informé ou consulté. Dans les conversations avec les proches collaborateurs du Roi, il s'attribue toujours le beau rôle. Il collecte les ragots du palais. Est susceptible. Il écrit avec humeur: «Mes contacts avec Sa Majesté se raréfient». Il se sent humilié quand, avec le chef de cabinet et le secrétaire du Roi, il doit quitter les beaux bureaux du rez-de-chaussée de Laeken... «pour nous reléguer au-dessus des écuries dans les petits cabinets destinés aux palefreniers» (sic).

**Quand il apprend, en même temps que les autres dignitaires, le mariage du Roi, sa désapprobation résulte moins du fait même que de ce qu'il n'a été consulté et informé le premier.**

**Que dire de son aigreur... finale parce qu'il n'a pas fait partie de transfert en Allemagne?**

demne. Au-delà, quelques maisons portent les effets du bombardement, tandis que la croupe, deux kilomètres plus en avant, ne montre aucun vestige de combat. Hormis les abords immédiats de l'église, incendiée par les Stukas, tout le reste paraît étonnamment normal pour une ville qui s'est trouvée un jour entier insérée dans la ligne de combat. Quant aux lisières nord et ouest, leur parfait état prouve que le barrage d'artillerie prescrit sur les arrières n'a jamais reçu d'exécution.

**NDLR:** A Gotten, se trouvait le 6 ChA, continué par le 4 ChA, partiellement sur le territoire d'Oeselgem et notamment à Ponthoek à cheval sur la route importante allant d'Oisens à Dentergem, puis Tiel. Le village d'Oeselgem était défendu par le 19<sup>e</sup> de Ligne (8 D I).

**Léglise:**

Le 27 juin, le général a visité la Ligne Maginot. Et on lit ensuite avec surprise:

Retour par Virton. A Léglise, on nous apprend qu'un détachement de parachutistes et de planeurs a atterri dans le voisinage, le 10 mai à l'aube, et que des Chasseurs Ardennais en permission ont été cueillis au saut du lit.

**Décidément, il prisait les ragots de bonnes femmes.** Il n'y a jamais eu de parachutistes, ni de planeurs à Léglise. De nombreuses publications ont été faites à propos de l'opération NIWI, voulue par Goering et où était engagé son régiment Grossdeutschländ. Elle visait à déposer les troupes allemandes derrière les

Bien entendu, il s'attribue la rédaction définitive du Testament politique du Roi et de tas d'autres démarches.

On trouve certainement des informations intéressantes, notamment à propos de la constante préoccupation première du Roi d'obtenir la libération de tous les prisonniers et ses protestations répétées à propos des «libérations préférentielles accordées aux Flamands». Et de nombreuses interventions pour améliorer le ravitaillement, les charges de l'occupation, le pillage de notre matériel industriel. De longs détails, parfois oiseux, sur les circonstances devant aboutir à la création de l'OTAD, dont l'action allait finalement s'avérer fort utile. Et, pour conclure, une question au Roi, au moment de son départ en déportation: «Le Roi parti, la consigne pour les officiers? Exécuter les ordres du gouvernement?». Réponse du Roi: «OUI».

Albert HUBERT

Didier Hatier, rue Antoine Labavre 18, 1050 Bruxelles — 320 pp. - 595 FB.

lignes du 1 ChA dans les régions de Nives et de Witry. Tout cela a été détaillé notamment par le lieutenant-colonel André Bikar et par Marcel Bourguignon, porte-drapeau du 1 ChA et archiviste de l'Etat à Arlon. Les troupes étaient déposées au sol par de petits avions Fieseler-Storch et ravitaillées par des JU 52. Egares par la brume matinale, un capitaine et quatre hommes ont atterri au sud de la forêt d'Anlier, près de Léglise et un groupe plus important, conduit par un lieutenant, à Rancimont, alors commune de Mellier. Quant aux Chasseurs Ardennais, ils n'étaient plus au lit ni au cantonnement depuis plusieurs heures, car le QG/1 D ChA avait donné l'alerte à 0 h 15; la mise en place sur les positions de combat était terminée à 1 h 45 et les destructions amorcées à 2 heures. Les prétendus rouilleux étaient des officiers permissionnaires du pays d'Arlon, rappelés durant la nuit et qui avaient traversé Habay où tout était calme. Et puis, pourquoi n'a-t-il pas traversé la forêt d'Anlier vers Martelage, Bodange, Fauvillers...

**Vynkt à nouveau:**

En date du 23 février 1941, VO note encore:

Des camps de prisonniers aussi bien que d'officiers restés en Belgique me parviennent des relations des combats de mai 1940 qui, confrontées avec mes investigations sur place, permettent de retracer certains épisodes honorables tels que la défense de Vynkt par les chasseurs ardennais et la tragique bataille du canal Albert trop souvent évoquée avec malveillance.

## La Fraternelle «Général Patton» a quarante ans

### Et elle honore le doyen de ses officiers, Joseph André

Le 4 octobre, la Fraternelle du 11<sup>e</sup> Bataillon de Fusiliers «Général Patton», parrainée par le 1 ChA, a commémoré à Houffalize le quarantième anniversaire de sa fondation et a mis particulièrement à l'honneur le doyen de ses officiers et commandants de compagnie, notre ami et premier vice-président national, président de la plus grande section de notre Fraternelle, Joseph André. Précisons que ce dernier a célébré, en mai dernier, son 80<sup>e</sup> anniversaire. Il porte allègrement le poids des ans.

Le président national de la Fraternelle avait tenu à être présent. D'autres personnalités aussi. Notamment le premier échevin de Houffalize, M. Pochet; M. le Doyen Volvert; le colonel Bertrand, ancien chef de corps du 3 ChA; le major Petit, commandant en second du 1 ChA; Mme Gourdange, présidente du comité «Houffalize se souvient».

Au cours du vin d'honneur, le président Jacques H. Garain a prononcé une allocution très substantielle, surtout pour rendre hommage à celui qui était lieutenant de réserve à la 8<sup>e</sup> compagnie du 3 ChA en 1940, participant notamment à des combats à Vielsalm et sur la

Dendre, mais se distinguant de façon exceptionnelle à Vinkt, le 27 mai, alors qu'il défendait le centre du village. Ce qui lui valut une brillante citation. Ayant échappé à la captivité, il entra immédiatement dans la Résistance, sous toutes ses formes, ce qui lui valut une palme supplémentaire sur sa croix de guerre. Lors de la nouvelle bataille d'Ardenne, il reprit sur le champ du service et commanda la 2<sup>e</sup> compagnie du 11 Fu, jusqu'au cœur de l'Allemagne, obtenant une nouvelle citation, avec la croix de guerre avec palmes.

Le Président Garain lui remit un cadeau, constitué par un portrait du héros réalisé au fusain, et parfaitement réussi.

Le président national ChA s'associa à l'hommage rendu à un de nos plus méritants dirigeants, annonçant qu'il venait d'être promu Officier de l'Ordre de Léopold. Puis, il congratula les anciens «Patton» pour leur bel esprit et leur jubilé, remettant la médaille d'honneur de notre Fraternelle et un fanion au président Jacques H. Garain. Des fanions furent aussi remis au premier vice-président, président de Liège, Jean Simonis, ainsi qu'à l'échevin Pochet.

### Le gouvernement contre les invalides de guerre

En dépit de ses promesses, le gouvernement a réussi à mécontenter toujours davantage, les combattants et victimes de guerre.

Après avoir supprimé deux indexations pour les pensions de réparation et les rentes, il aurait décidé d'imposer des restrictions importantes à la dispensation, légalement gratuite, des soins médicaux et pharmaceutiques représentant une réduction (venant après les 350 millions des non-indexations) nouvelle de 170 millions.

«Le Prisonnier de Guerre» a publié la première partie du projet gouvernemental qui supprimerait notamment le principe de la gratuité, déjà tempéré par des barèmes, abrogeant tout remboursement de médicaments au tarif INIG, c'est-à-dire soumettant les invalides de guerre à la nomenclature INAMI.

Les hospitalisations ne recevraient plus de remboursements INIG et le tiers payant serait supprimé pour les médecins généralistes et spécialistes.

Instigateur de ces atteintes aux droits d'acquis: le ministre des Affaires sociales, Jean-Luc Dehaene.

Attendons la suite et peut-être... un gouvernement!

### Quarante ans de plume...

«Le Prisonnier de guerre», organe mensuel de la FNAPG, a atteint son quarantième anniversaire (il est le cadet d'un an de notre revue trimestrielle). Et ce qui est plus particulièrement remarquable, c'est que Léon Wilmotte, devenu président national adjoint de cette grande association, en est le rédacteur en chef depuis la création. Au fil des ans, il n'a rien perdu de sa pugnacité, ni de son talent journalistique, avec un style de qualité que l'on retrouve rarement dans les publications patriotiques.

Ad multos annos, comme on dit au pays de Charleroi!

### VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon

### Huissier de Justice durant cinquante ans

Notre ami Victor Lefebvre, qui fut longtemps trésorier de la section régionale de Bastogne, a été fêté à Neufchâteau par le monde judiciaire et ses confrères pour son jubilé d'or en qualité d'huissier de Justice à Neufchâteau d'abord, puis à Sibret et enfin à Bastogne.

## La Journée de la Force terrestre

Le Lieutenant Général Liebens, Chef d'Etat-Major de la Force terrestre, a présidé les manifestations de la journée de nos forces de terre, le vendredi 17 octobre. Elles ont été marquées, selon la tradition, par une cérémonie au Soldat Inconnu, en présence de tous les lieutenants généraux et généraux-majors issus de l'arme, parmi lesquels «nos» généraux Chabotier et Magon. La Musique des Guides en était.

Notre président national aussi, ainsi que le trésorier du Brabant, Auguste Colle et les trois drapeaux de cette section, dont celui du 10<sup>e</sup> de Ligne.

Une réception a suivi au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.

### Le colonel BEM Castermans quitte le commandement de la 7<sup>e</sup> Brigade

Le colonel BEM Jean-Marie Castermans, natif du pays de Liège, a été chef de Corps du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais, achevant la tâche d'installation à Marche-en-Famenne, conduite de main de maître par son prédécesseur, le colonel André Lefebvre. C'est lui qui, avec le président Pirlot et Marcel Leuris, prit l'initiative d'organiser le Congrès national du 29 avril 1979 au camp Roi Albert, dont les aménagements étaient loin d'être achevés. On l'a appelé le congrès du froid, mais on a fini par se réchauffer dans l'atmosphère qui est celle de tous nos grands rendez-vous.

C'est le Lt-col. Castermans qui a pris aussi l'initiative d'ériger le monument en l'honneur du 1 et du 4 ChA comportant la liste de nos mort dans la cour d'honneur du quartier Colonel BEM De Schepper.

Il remit son commandement le 28.11.1980 au Lt-col. BEM Maurice Dieu, fut promu colonel en décembre 1980 et prit le commandement de la 7<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie blindée, toujours à Marche-en-Famenne, le 20.3.1983, succédant au futur général Gusbini.

A ce titre, il eut le grand honneur de commander les troupes de célébration de notre cinquantième anniversaire, le 20 mai 1984 à Courtrai et à Deinze, devant Sa Majesté le Roi, et le 28 septembre à Arlon.

Il remettra le commandement de la 7<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie blindée, le 29 octobre, au colonel BEM Briquemont. Sa nouvelle affectation n'était pas encore officielle au moment où nous écrivons ce texte.



### LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 11 octobre prochain, la section Liège-Verriers de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais inaugurerait avec la ville de Liège une «RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS» à LIEGE.

Nous pensons, que compte tenu des liens étroits qui unissent notre Club de marche et cette section de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, nos membres se feront un DEVOIR de participer à cette cérémonie.

Programme figure au présent périodique.

Nous espérons que nos marcheurs viendront se joindre aux Anciens et aux Jeunes de la Fraternelle de Liège-Verriers pour donner à cet événement l'importance qu'il mérite.

Nous sommes persuadés que les marcheurs de notre Club seront nombreux, non seulement lors des cérémonies de l'inauguration mais aussi au banquet qui nous réunira tous.

Ce sera pour chacun l'occasion de retrouver les compagnons de marche, de faire avec eux des projets pour les semaines et mois à venir, et de se retremper dans une ambiance «typiquement» Chasseurs Ardennais.

Amis marcheurs, nous vous attendons sur la route, mais aussi le 11 OCTOBRE 86 à LIEGE.

Nous comptons ABSOLUMENT sur votre présence.

Le Président,  
Jean BRICART

### 3<sup>e</sup> MARCHÉ DU 1 ChA

Le bataillon a voulu, malgré un calendrier de prestations très chargé, maintenir au calendrier sa marche annuelle sur des circuits de 5, 10, 20 et 35 km qui, du début juin, a dû être déplacé début juillet.

Malgré la concurrence de la 2<sup>e</sup> Transardennoise de 50 km en ligne SAINT-HUBERT/LA ROCHE, nous avons tenu à participer à la 3<sup>e</sup> marche organisée par nos amis du 1 ChA.

Nos nombreux marcheurs présents ont apprécié la magnifique organisation à mettre à l'actif du 1 ChA avec des points de ravitaillement bien situés et bien achalandés en boissons, répartis sur un itinéraire très touristique.

Dans une lettre adressé à notre président, le LtCol BEM LEGAT, Cdt le 1 ChA dit notamment «Nos membres ont fait preuve d'un allant et d'un bel esprit CHASSEURS ARDENNAIS. Je vous demande de leur transmettre mes sincères félicitations».

## COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol e.r. S. BORBOUX Chars-à-Bœufs, 9 6690 - VIELSALM
Président	: Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 - JEMEPPE (Seraing)
Vice-Président	: LtCol (R) G. VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1350 - LIMAL
Secrétaire-Trosorier	: Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4330 - GRACE-HOLLOGNE

### 20<sup>e</sup> MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE

La 20<sup>e</sup> MSA, qui s'est déroulée du 26 au 29 JUIN86 a été une très grande réussite et tous les marcheurs de notre Club qui y ont participé, étaient enthousiastes à l'issue des 4 jours et affichaient un sourire rayonnant.

Aussi rayonnant d'ailleurs que le magnifique soleil qui nous a accompagnés sans désemparer d'Arlon à Vielsalm.

Une délégation du Club était chaque fois présente à toutes les cérémonies patriotiques et réceptions prévues.

Les participants et spectateurs ont pu admirer notre magnifique drapeau, œuvre de notre ami François VICKÉVORST.

Notre groupe a été particulièrement remarqué lors du défilé. Précédé des 4 vétérans (LtCol BORBOUX, Cdt CLAEYS, Cdt VERREKT, Adjt FLAMAN) un groupe de jeunes enfants coiffés du béret vert, suivait 2 pancartes portées par de jeunes marcheurs du Club portant les inscriptions suivantes «CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS» et «LES ANCIENS ET LA RELEVÉ», venait ensuite le drapeau de notre Club, puis les marcheurs fort nombreux et renforcés à l'occasion de cette 20<sup>e</sup> MSA, par des membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, à la tête desquels on reconnaissait le Général CHAMPION, le Col MOINY et le président de la section de Vielsalm ROSCICUS CATIN.

Plusieurs bérets verts de la section de Vielsalm avaient en outre, décidé de nous honorer, et s'étaient placés en face de l'Eglise de Vielsalm pour nous applaudir lors du défilé.

Lors de l'arrivée devant les tribunes, notre groupe s'arrêta puis, sur l'injonction impérative

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS (grandes distances)

Ve. 24/Sa. 25 OCT.	BASTOGNE	100 et 60 km
Sa. 8/Di. 9 NOV.	MARCHIN	30, 20, 10, 5 km
Mé. 11 NOV.	SAIVE	50,30, 20, 10, 6 km
Sa. 6 DEC.	ENGIS	50, 25, 12, 6 km
Ve. 19/Sa. 20 DEC.	HOUFFALIZE-PLOMBIERES	110 km

Nos marcheurs affiliés, en règle de cotisation, trouveront dans le journal du Club, tous les détails et commentaires sur les autres marches telles que «les 20 km de Bruxelles» et «les 4 jours de Nimègue».

de notre Vice-Président, le LtCol VAN NIEUWENHOVE fit face aux autorités pour la remise de la plaquette souvenir à nos 4 vétérans.

La MSA 86... une grande cuvée.

Nous remercions très cordialement nos membres qui ont PARTICIPE aussi bien aux 4 jours qu'à l'une ou l'autre étape suivant leurs possibilités.

N.D.L.R.: J'ai tenu à conserver ce texte bien que je sache que le bulletin serait distribué après le 11 octobre.

H.B.

### 6 ChA

Il organisait cette année le 24 Septembre sa 9<sup>e</sup> marche et avait choisi comme lieu de rendez-vous le parc du musée de la Forêt à SPA.

Le parcours était tracé sur un itinéraire sylvestre et nous avons dû subir un temps à ne pas mettre un... sanglier dehors.

Cela nous a changés de la MSA 86 et de la marche du 1 ChA effectuées sous canicule.

Circonstance atténuante: la pluie diluvienne avait délavé le fléchage couleur et le poète de service... petit Poucet moderne avait choisi de remplacer celui-ci par des confetti... mauves que l'on confondait une fois détrem্পés avec des bruyères qui fleurissaient tout autour de l'itinéraire.

### COTISATION

- 150 FB (adulte au-dessus de 21 ans).
  - 100 FB (de 12 à 21 ans)
  - GRATUIT (moins de 12 ans au 31/12/85) à verser au compte 240-0280297-68 de Club de marche Chasseurs Ard. 4330 GRACE-HOLLOGNE (en mentionnant votre date de naissance).
- Votre carte vous sera transmise dès réception de votre versement.

## Membre de la Fraternelle ?

### GOTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

### Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse ils avertissent **LEUR SECTION sans retard** et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN  
pour le bulletin, exclusivement au  
C.C.P. 000-0344969-37  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon.

### FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format .....	75 F
Insignes petit format .....	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non) .....	325 F
(sans hure) .....	250 F
Hure dorée béret .....	75 F
Autocollants (5 couleurs) .....	20 F
Cartes-vues du Monument national .....	10 F
Fanions ChA .....	385 F
Drapeau de l'Ardenne .....	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national) .....	50 F
<b>Pour les titulaires de notre médaille du mérite:</b>	
Décoration petit module .....	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire .....	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade .....	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.

### Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

### Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 13 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



### Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:  
75 F l'exemplaire

S'adresser  
à sa section